MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL EMPLOI ACTIVITES COMPETENCES

DU TITRE PROFESSIONNEL

Coffreur Bancheur

Niveau 3

Site : http://travail-emploi.gouv.fr

SOMMAIRE

Pages

Présentation de l'évolution du titre professionnel 5

Contexte de l'examen du titre professionnel.....5

Liste des activités.....9

Vue synoptique de l'emploi-type 10

Fiche emploi type.....11

Fiches activités types de l'emploi 15

Fiches compétences professionnelles de l'emploi.....23

Fiche compétences transversales de l'emploi 47

Glossaire technique 49

Glossaire du REAC.....51

Introduction

Présentation de l'évolution du titre professionnel

Le présent référentiel traite du métier de Coffreur Bancheur[1], dans les secteurs du Bâtiment et du Génie Civil. C'est un professionnel, dont l'activité principale est la réalisation de structures en béton armé à l'aide de coffrages. Il participe à la construction d'éléments porteurs en béton armé tels que, des murs, des poteaux, des poutres, des dalles ou planchers, et d'ouvrages de Génie Civil tels que des ponts, viaducs et tunnels. Il intervient dans le neuf comme dans la rénovation.

Évolution du titre professionnel

Le nouveau millésime du titre professionnel «Coffreur Bancheur» conserve quatre activités types. Cependant si la structure du titre professionnel reste inchangée, l'intitulé des deux premières activités types se voit rajouter la mention «béton bas carbone» sans modifier leur nombre de compétences. L'une traite des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel (bois). La seconde traite des ouvrages en béton armé coffrés au moyen de banches. (panneaux métalliques de coffrages de différentes tailles).
De plus, des ajustements sont nécessaires pour intégrer de nouveaux savoirs liés à la transition écologique, aux évolutions technologiques, dans des compétences ciblées.
L'analyse et le dialogue menés avec les experts, professionnels et leurs représentants permettent de proposer, de :
- Ajouter des savoirs relatifs au béton bas carbone.
- Ajouter des savoirs relatifs à la mise en œuvre de connexions de structure hybrides.
- Ajouter des savoirs relatifs à la pose d'éléments préfabriqués en bois.
- Modifier les intitulés des activités types et de certaines compétences afin d'intégrer la notion de bas carbone.

Contexte de l'examen du titre professionnel

Panorama de l'emploi et des entreprises

Le métier de Coffreur-Bancheur est présent dans les secteurs, du Bâtiment (gros-œuvre) et du Génie Civil.
Le marché du gros-œuvre génère 208 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2024, représenté par les Majors du BTP (Vinci, Bouygues, Eiffage) qui réalisent près de 20 % du chiffre d'affaires. Cependant de nombreuses PME et TPE structurent le secteur d'activité. Quant au génie civil, le chiffre d'affaires en 2022 était de 66,9 milliards d'euros, dont 70 % est réalisé par la commande publique, puis la commande privée (entreprises industrielles) et la promotion immobilière (zone d'activités, zone de plaisance, etc.).
Dans le gros œuvre, le logement reste un vecteur d'activité important avec 58,4 % de l'activité. Le non résidentiel pèse quant à lui 41,6% de l'activité. D'après la FFB, en 2022, les travaux réalisés par les entreprises du gros œuvre se structurent pour 45,8 % autour des travaux de construction neuve et 54,2 % autour de travaux d'entretien amélioration.
En 2023, le bâtiment compte 381 000 entreprises, dont 365 000 de taille artisanale.
Cela représente 1 759 000 actifs, répartis de la manière suivante :
- 1 286 000 salariés (y compris alternants)
- 104 000 intérimaires
- 369 000 non-salariés

On retrouve l'emploi de Coffreur Bancheur dans sept secteurs d'activités (bâtiment et génie civil confondu), qui totalisent en 2021, 98 000 entreprises en France. Le secteur de la construction d'autres ouvrages de génie civil (4299Z), est celui qui perd le plus de salariés avec une baisse de 12,5 %, contrairement au secteur des travaux spécialisés de construction (4399D), qui affiche une hausse du nombre de salariés de 23,6 % entre 2018 et 2021. En 2018, les femmes représentent 7,4 % des salariés sur des postes de productions exercés sur des chantiers.
Concernant le volume de Coffreur Bancheur, il évolue à la baisse entre 2008 et 2019 passant de 9397 à 8607 selon l'observatoire du BTP. Les travaux publics recensent en 2023, 12 000 postes qui viennent s'ajouter aux effectifs de l'observatoire du bâtiment.

L'emploi de Coffreur Bancheur est référencé dans le ROME F1701. L'emploi est essentiellement sous contrat intérimaire (en 2023, seulement 14,2 % sous contrat CDI). Le taux de tension augmente sur ces dernières années pour passer respectivement de 0,51 en 2020 à 0,81 en 2023. Si on tient compte des offres diffusées par France Travail au premier trimestre 2024, le taux de tension est de 2,16 (27 590 offres diffusées pour 12 910 demandes enregistrées).
Le Coffreur Bancheur fait partie de la catégorie de métier « Ouvriers de la construction en béton ». L'enquête BMO menée par France travail auprès des entreprises a permis d'estimer pour 2025 à 9330 le nombre de projets de recrutement (Ouvriers de la construction en béton) 58,2 % de ces projets sont jugés difficile par les employeurs. L'Ile de France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et l'Occitanie sont les trois régions qui recrutent le plus en 2025.

Enjeux, problématique et questionnement

Les marchés du gros œuvre et du génie civil sont fortement impactés aujourd'hui par une combinaison de facteurs économiques, réglementaires, sociaux et environnementaux.

Côté gros œuvre : L'ensemble des exigences relevant de la «transition énergétique et de la croissance verte» sur les performances thermiques du bâtiment entraîne une adaptation des techniques et des systèmes de construction (nouveaux matériaux, traitements des ponts thermiques, étanchéité à l'air), et le développement de logique d'économie circulaire (réemploi de produits, mutualisation des espaces, usages du bâti). La RE 2020 impose des standards énergétiques stricts afin de faire baisser le bilan carbone des constructions neuves. Cela augmente les coûts de construction de 5 à 10 %. Cela provoque une baisse des constructions neuves sur notre territoire provoquant une augmentation significative de chantiers de rénovations.
L'utilisation du béton bas carbone, la mixité des matériaux (mix-matériaux bois/béton, béton/acier…) et l'intégration d'éléments préfabriqués en bois sont les vecteurs mis en œuvre par les entreprises en France pour répondre à ce défi. Les majors du BTP en France sont les plus impactés à ce niveau. La mise en œuvre, le coulage de béton bas carbone dans les éléments de coffrage, représente la majeure évolution technologique dans l'exercice du métier de Coffreur Bancheur. Avec l'utilisation de ce béton, l'empreinte carbone des constructions est réduite en moyenne de 40 %. Est-ce que cela va induire une mise en œuvre différente pour le Coffreur Bancheur ? Quelles vont être les nouvelles contraintes dans le processus de mise en œuvre à maîtriser ?
Les méthodes de construction modulaires et préfabriquées gagnent également du terrain en raison de leur potentiel de réduction, du temps de construction et des déchets sur chantier. Ces techniques impliquent une fabrication en usine de grands segments en béton armé voire en bois, transportés par la suite sur les chantiers afin d'être assemblés par les équipes de Coffreur Bancheur sur place.

Coté génie civil : On assiste à la diversification de modes constructifs et des techniques, comme le hors site et le modulaire ainsi qu'une tendance à utiliser des matériaux durables comme l'acier recyclé et le béton à faible teneur en carbone, ainsi que des conceptions qui favorisent l'efficacité énergétique et les émissions plus faibles. Associé à cela, l'intégration de capteurs IoT pour la collecte et l'analyse de données en temps réel, optimisant ainsi la gestion des infrastructures, émerge. Le génie civil se concentre de plus en plus sur la création d'infrastructures résilientes capables de résister aux événements météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles.
Aux vues des enjeux traités ci-dessus, et des problématiques évoquées :
- Est-ce que le métier de Coffreur Bancheur évolue dans ses activités et ses compétences ? Coffre-t-il toujours en traditionnel ? construit-il toujours des ouvrages en béton banché ? En béton bas carbone ? Assemble-t-il toujours des éléments préfabriqués béton ? Bois ? Réalise-t-il toujours des planchers, des tabliers d'ouvrages d'art courant ?
- La réalisation de structures hybrides prend-elle le pas sur le béton ? Pose-t-il des éléments préfabriqués en bois ?
- Le béton bas carbone devient-il le matériau principal que met en œuvre le Coffreur Bancheur ?

Méthode d'investigation et analyse

L'analyse a été guidée par un questionnement approfondi des données socio-économiques, des tendances de marché, des évolutions réglementaires et technologiques. En effet, une phase de veille a été menée sur plusieurs mois, avec des données récoltées et analysées.
Dans le cadre des phases d'analyse menées à partir de méthodes quantitatives et qualitatives, l'échantillonnage a été rigoureusement défini, afin d'assurer la représentativité et la pertinence des données collectées, à savoir :

- Quatre entretiens semi-directifs ont été menés auprès de professionnels dont un dans une entreprise de moins de 50 salariés, et trois entretiens dans des entreprises de plus de 50 salariés. Des observations de tenants de l'emploi ainsi que des entretiens ont été menés.
- Un échantillon aléatoire d'entreprises dans lesquelles l'emploi de Coffreur Bancheur est présent a été réalisé afin de les interroger au moyen d'un questionnaire traitant notamment des activités réalisées par le Coffreur Bancheur au sein de leur entreprise. (Code NAF, taille, localisation, fonction du répondant, etc.) Les secteurs interrogés à la suite de l'identification de l'emploi de Coffreur Bancheur sont les suivants :

· 4120 B - *Construction d'autres bâtiments.*
· 4213A - *Construction d'ouvrage d'art*
· 4213B - *Construction et entretien de tunnels*
· 4291Z - *Construction d'ouvrages maritimes et fluviaux*
· 4299Z - *Construction d'autres ouvrages d'art N.C.A*
· 4399C - *Maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment*
· 4399D - *Autres travaux spécialisés de construction*

9979 entreprises ont été contactées, 64 retours ont été traités.

Synthèse des résultats

Intégration des enjeux de transition énergétique et environnementale

Les principales évolutions des compétences du Coffreur Bancheur qui ont été identifiées lors de l'analyse sont liées aux enjeux de la transition énergétique et environnementale. Ils induisent le développement de l'utilisation du béton bas carbone, la mise en œuvre de mixité des matériaux dans la conception de bâtiment ou d'infrastructure ainsi que l'utilisation grandissante d'éléments préfabriqués structurels. L'objectif des entreprises est de faire baisser le bilan carbone de leurs constructions en utilisant des matériaux moins polluants en matière d'émissions de CO_2.

- Lors de l'analyse du travail, il s'est avéré qu'aujourd'hui l'utilisation du béton bas carbone reste minoritaire en France. Environ 10 % des constructions neuves intègrent la mise en œuvre de béton bas carbone. On note que plusieurs facteurs sont des freins à l'utilisation du béton bas carbone, notamment son prix qui reste supérieur à un béton « classique », un surcoût de 5 % à 15 % selon les fabricants. D'après les retours d'enquêtes menées auprès des professionnels, le temps de séchage du béton bas carbone (supérieur à celui du béton classique) contraint les entreprises utilisatrices à le mettre en œuvre pour des fondations, ou pour des ouvrages horizontaux comme des planchers. Pour le coffreur blancheur, la mise en œuvre est identique à celle d'un béton «classique». D'après les témoignages recueillis, la différence significative se situe au niveau du temps de séchage, qui s'avère plus long pour le béton bas carbone. Cela impacte le décoffrage des ouvrages. Pour pallier ceci, des banches isolées et chauffantes sont utilisées par certaines entreprises pour assurer un planning de coulage classique. On note tout de même le surcoût (variable selon les régions), du béton bas carbone comparativement au béton «classique», et la gestion particulière des plannings de production liée au temps de séchage supérieur, ce qui impacte assez fortement les entreprises utilisatrices. Les travaux liés à ces évolutions demandent des compétences comprenant des savoirs et savoir-faire spécifiques pour le Coffreur Bancheur. Ceci entraîne pour le titre professionnel de Coffreur Bancheur des savoirs et savoir-faire à intégrer dans les compétences concernées.
- Le mix-matériaux se développe également en France. Ce point d'évolution a été mis en évidence lors de l'analyse. En effet, certaines constructions intègrent dans leurs conceptions plusieurs matériaux différents (bois, acier, béton), assemblés entre eux via des systèmes de connexions. Ce type de construction permet d'optimiser les performances thermiques, environnementales et de répondre aux exigences de la RE 2020. En mixant les matériaux de construction, les entreprises peuvent ainsi réduire l'empreinte carbone globale de la construction réalisée. Des savoirs et des savoir-faire sont intégrés dans les compétences concernées du titre professionnel.
- L'utilisation d'éléments préfabriqués dans la construction en France est de plus en plus reconnue comme un levier important pour réduire le bilan carbone des bâtiments. On note le développement, confirmé par les entreprises, de la mise en œuvre d'éléments préfabriqués en bois sur les chantiers de construction neufs. Ces éléments viennent en lieu et place d'éléments préfabriqués en béton armé, ce qui a pour incidence de diminuer fortement le bilan carbone

(jusqu'à 70 % par rapport au béton). Des savoirs et des savoir-faire sont intégrés dans les compétences concernées du titre professionnel.

Intégration des enjeux de transition numérique

L'emploi de Coffreur Bancheur n'a pas subi d'évolutions significatives en lien avec le numérique depuis la dernière révision. La lecture de plan numérique (sur tablette numérique) avait déjà été prise en compte lors de la précédente révision et est reconduit. Concernant l'intelligence artificielle, l'emploi de Coffreur Bancheur n'est pas impacté par la démocratisation de celle-ci.

Prise en compte de la santé-sécurité au travail

Les enquêtes menées sur le terrain auprès des entreprises ciblées ont permis l'identification des différents risques professionnels liés à l'emploi de Coffreur Bancheur. En effet, le Coffreur Bancheur dans son activité fait face à de nombreux risques professionnels :

- L'exposition à des températures de plus en plus extrêmes sur les chantiers (positives et négatives)
- L'utilisation d'outillage électroportatif (découpe, démolition) pouvant provoquer des blessures importantes (coupure, éclats)
- L'exposition prolongée aux bruits et aux poussières
- Le port de charges lourdes (aciers, bois de coffrage, outillages spécifiques de banches)
- Les chutes de hauteur
- Le travail en coactivité avec des engins de levage (grue à tour, grue mobile, chariots élévateurs)

La prévention à l'ensemble de ces risques est intégrée dans les compétences du titre professionnel, des savoirs et des savoir-faire des compétences prennent en compte ces enjeux de sécurité et de prévention.
A noter, des formations internes dans les entreprises sont mises en œuvre, en partenariat avec des fabricants de matériels de banche, afin de relayer la prévention et la sécurité sur le montage et l'utilisation des banches, lorsque des innovations technologiques sont déployées par les fabricants. En effet, ces formations visent à renforcer le respect des modes opératoires et plus particulièrement les mesures de sécurité.

Handicap

Le Coffreur Bancheur est sensibilisé aux principes d'inclusion. Il les adapte au sein de son collectif de travail afin de tenir compte de la dimension RSE de l'entreprise.

Points complémentaires

L'analyse a permis de confirmer que le Coffreur Bancheur :

- Coffre en traditionnel avec des éléments manuportables en neuf comme en rénovation.
- Construit des ouvrages en béton armé au sein d'une équipe de «banche».
- Assemble des éléments préfabriqués (prédalles, des poutres, des balcons, des escaliers, des prémurs, des casquettes). Les entretiens menés avec les professionnels font émerger un nouveau type d'élément préfabriqué posé par le professionnel, soit des éléments préfabriqués en bois (Façade Ossature Bois FOB, poutres, poteaux). Certaines entreprises procèdent déjà à la pose de ce type d'éléments notamment en périphérie des bâtiments. Les similitudes de pose entre les éléments en béton armé et en bois sont telles que les équipes de coffreurs bancheurs réalisent ce type de tâches. Les compagnons sont formés pour acquérir les savoirs et compétences nécessaires afin d'exécuter ces poses.
- Réalise des radiers, des planchers, des tabliers d'ouvrages en équipe. Les techniques de coffrage traditionnel sont indispensables pour le professionnel qui réalise ce type de coffrage. Il s'appuie sur des plans d'exécutions pour coffrer. Une compétence en lecture de plan est demandée.

Les activités types ont été maintenues dans leur contenu. Les intitulés de certaines activités types ont été modifiés comme celles de certaines compétences.

Liste des activités

Ancien TP : Coffreur Bancheur
Activités :
- Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel
- Réaliser des ouvrages en béton armé banchés
- Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués en gros œuvre
- Réaliser des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art courants

Nouveau TP : Coffreur Bancheur
Activités :
- Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel
- Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés
- Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement
- Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

Vue synoptique de l'emploi-type

N° Fiche AT	Activités types	N° Fiche CP	Compétences professionnelles
1	Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel	1	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
		2	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
		3	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
2	Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés	4	Elinguer et guider des charges
		5	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
		6	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
		7	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché
3	Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement	4	Elinguer et guider des charges
		8	Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
		9	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire
4	Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art	4	Elinguer et guider des charges
		9	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire
		10	Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
		11	Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
		12	Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone

FICHE EMPLOI TYPE

Coffreur Bancheur

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice

Le Coffreur Bancheur réalise ou participe à la réalisation d'ouvrages horizontaux et verticaux en béton armé comme des fondations, des murs, des structures, des planchers et pose des éléments préfabriqués constitutifs de bâtiments tels que des escaliers, balcons, etc. Il exerce son emploi dans les secteurs du bâtiment et du génie civil. Le type de construction concerné est varié : immeuble d'appartements, villas en lotissement, locaux commerciaux, tertiaires, industriels, agricoles, ponts routiers, ponts de métro, etc.
Le coffreur-bancheur met en place les étaiements et les coffrages nécessaires à son activité. Il positionne les armatures et coule le béton. Lorsque celui-ci a atteint le niveau de résistance requis, le professionnel décoffre l'ouvrage.
Suivant la méthode de production, il met en place des éléments préfabriqués en béton armé classique ou bas carbone, ou des éléments préfabriqués en bois, comme des FOB (Façades à Ossature Bois).
Il utilise des banches standards ou des coffrages spécifiques en fonction des caractéristiques de l'ouvrage à réaliser. Dans l'exercice de son emploi, le professionnel travaille en coordination avec le conducteur d'un engin de levage.

Le Coffreur Bancheur exerce son activité principalement en extérieur. Il est exposé aux intempéries et travaille selon les saisons dans des conditions climatiques environnementales difficiles (vent, pluie, neige, chaleur, poussières, bruit). Depuis plusieurs années, les entreprises des secteurs du bâtiment et du génie civil sont donc engagées dans l'amélioration des organisations, des conditions de travail et de la sécurité de leurs salariés. Elles imposent l'utilisation d'EPC et EPI performants et innovants, ce qui a pour effet de diminuer la pénibilité et l'exposition aux risques professionnels dans les activités du Coffreur Bancheur.
Le professionnel travaille en hauteur selon ses affectations et sollicite un engin de levage adapté à la manutention d'éléments lourds (banches, préfabriqués, armatures éléments de coffrage). Il est un acteur principal de sa propre sécurité et de celle de son équipe. Des points sécurité sont mis en place dans les entreprises en début de journée pour sensibiliser et identifier les risques encourus lors des activités à venir de chaque équipe d'ouvriers.
Il connait et applique la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses EPI. Il prend connaissance du PPSPS ou du plan de prévention et en respecte les consignes.
Le professionnel est doté d'une bonne condition physique car le port de charges répété, les efforts fréquents, la marche et la station debout rythment son quotidien.
Le Coffreur Bancheur exerce son emploi dans des PME ou dans de grandes entreprises de Bâtiment ou de génie civil. Il exerce son activité de production (coffrage, ferraillage, coulage) sur chantier gros œuvre ou génie civil ou en atelier de fabrication industrielle (usine de fabrication de préfabriqués béton par exemple).
Le professionnel exerce son activité professionnelle dans divers environnements, urbains ou ruraux, montagneux ou maritimes, en souterrain, sur les voies de circulation (routes, ponts chemin de fer, canaux).
Certains chantiers sont éloignés du siège de l'entreprise, ce qui engendre pour le professionnel des déplacements de courte, moyenne ou longue durée. Ses horaires de travail sont modulables et variables, en fonction des contraintes de planification, des délais d'exécution et des conditions météorologiques.
Le Coffreur Bancheur travaille la plupart du temps en équipe. Il possède des qualités relationnelles et de communication qui lui permettent de réaliser ses activités en toute sécurité, en assurant une production de qualité selon les cadences de production.
La législation relative à la transition écologique et les préoccupations environnementales des entreprises imposent au Coffreur Bancheur le respect du tri des déchets de chantier, la maîtrise des nuisances (bruit, poussière, vibrations), ainsi que de la consommation d'eau et d'électricité. La transition numérique impacte faiblement le métier de Coffreur Bancheur. Cependant, il est amené à utiliser une tablette numérique pour consulter des plans d'exécution ou des détails techniques.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- La construction de bâtiments à usage d'habitation ou de bureaux

- La construction de bâtiments industriels et tertiaires
- La construction de stations d'épuration et de production d'eau potable
- La construction de parkings souterrains
- La construction d'éléments préfabriqués en méthode industrielle
- La construction d'ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnels)
- La construction d'ouvrages destinés à la production d'électricité (barrages et centrales hydrauliques, centrales nucléaires)

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Coffreur
- Coffreur Bancheur
- Constructeur en béton armé du bâtiment
- Constructeur en ouvrages d'art

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : Article R.4323-55 du Code du travail.

Echafaudages : Article R.4343-69 du Code du travail.

Travail en hauteur : Articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Article D.4153-36 et article D.4153-48 du Code du travail.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Equivalences avec d'autres certifications (le cas échéant)

CCP « Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone coffrés en traditionnel » commun avec le titre professionnel « Maçon ».

Liste des activités types et des compétences professionnelles

1. Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel
Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables

2. Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés
Elinguer et guider des charges
Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché

3. Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement
Elinguer et guider des charges
Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire

4. Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
Elinguer et guider des charges
Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire
Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone

Compétences transversales de l'emploi

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

Niveau et/ou domaine d'activité

Niveau 3 (Cadre national des certifications 2019)
Convention(s) :
Code(s) NSF :
232s--Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre

Fiche(s) Rome de rattachement

F1701 Coffreur / Coffreuse

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 1

Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

À partir des consignes de son chef d'équipe, du chef de chantier et selon des plans, de croquis d'exécution, de plans d'armatures, le professionnel réalise en équipe des ouvrages en béton armé tels que poteaux, poutres, murs de soutènement, escaliers, etc. Il réalise des coffrages traditionnels bois et emploi des coffrages manuportables.

Il met en place et assemble les armatures qui sont généralement préfabriquées. Il coule le béton dans les coffrages après l'avoir fabriqué sur le chantier ou en utilisant du Béton Prêt à l'Emploi (BPE). À cette occasion, il peut utiliser un béton auto-plaçant et le manutentionner à la pompe à béton. Dans le cas de bétons classiques, il pratique la vibration au moyen d'une aiguille vibrante dont il maîtrise l'utilisation. Il peut également employer des bétons « techniques », tels que béton à hautes performances, béton poreux, béton à prise rapide, réfractaire, béton bas et très bas carbone. Dans le cas d'utilisation de béton bas et très bas carbone, le professionnel respecte les modes opératoires spécifiques à ce type de matériaux. Une fois les délais de séchage respectés, il procède au décoffrage des pièces coulées, et remise le matériel de façon rationnelle en vue d'un nouvel emploi.

Le professionnel veille à sa sécurité et à celle de ses coéquipiers présents sur le chantier. Il prend connaissance et respecte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou le plan de prévention. Dans le cas de travaux de rénovation, il peut être amené à travailler à proximité de matériaux amiantés. Le professionnel travaille principalement en extérieur. Il doit anticiper les aléas climatiques et mettre en œuvre les solutions adaptées (risque de gel, de chaleur excessive, de pluie, de vent, etc.). Selon les cas il guide ou utilise des moyens de manutention comme les grues ou les chariots élévateurs auxquels il est formé (CACES correspondant au type de matériel) et habilité par son employeur.
Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (déchets industriels banals (DIB) tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes (DI) tels que les gravats, etc.); les déchets dangereux tels que les huiles de décoffrage et sont évacués conformément à la réglementation en vigueur.
Il utilise les énergies et matières premières avec rationalité et soucis d'économie.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : La conduite des engins servant à la manutention et au levage, des charges, est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate (cf. Art R4323-55 du Code du travail) et sont titulaires d'une autorisation de conduite des engins et des grues confiées délivrée par leur employeur.
Échafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail impose que les échafaudages ne puissent être montés, démontés ou sensiblement modifiés que sous la direction d'une personne compétente et par des travailleurs qui ont reçu une formation adéquate et spécifique aux opérations envisagées.
Travail en hauteur : La réglementation ne donnant pas de définition du travail en hauteur, c'est au chef d'établissement, responsable de la santé et de la sécurité de ses salariés, de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur en procédant à l'évaluation du risque.
Il se conforme ainsi aux principes généraux de prévention énoncés dans les articles L4121-1 à 5 du Code du travail.
Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Sur les chantiers de bâtiment et de travaux publics, il est interdit d'employer les jeunes travailleurs âgés de moins de 18 ans à des travaux en élévation (article D. 4153-36 du Code du travail).
Les travaux suivants sont également interdits :

- travaux sur nacelles suspendues, échafaudages volants, échelles suspendues et plates-formes élévatrices sur mâts ou élévateurs à nacelle,
- montage et démontage des échafaudages et de tous autres dispositifs de protection.

Des dérogations peuvent cependant être accordées, notamment pour les étudiants et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement technologique ou professionnel (article D. 4153-48)
Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 2

Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

A partir de plans et au moyen de coffrages-outils (banches), le coffreur-bancheur réalise des ouvrages en béton armé qui constituent la structure porteuse des bâtiments ou des ouvrages de génie civil. Cette activité est réalisée en équipe, sur chantier ou en atelier de fabrication industrielle. Pour ce faire, il met en place les banches, le ferraillage, et les réservations, le cas échéant. Il procède à la fermeture des banches, au coulage du béton et au décoffrage.

La réalisation des ouvrages banchés s'effectue selon les consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier. Il lit et exploite le plan d'exécution.
A partir de ses plans, le coffreur-bancheur, réceptionne les banches et les accessoires à l'aide d'un engin de levage, déploie les banches en respectant la procédure adaptée, stabilise les banches et les sécurise avec un dispositif adapté (lests bétons ou autres). Il huile ensuite les parties coffrantes, règle l'aplomb et le niveau, incorpore des réservations et autres inserts si nécessaires, met en place les armatures et installe les cales d'armatures adéquates. Puis il ferme le coffrage, contrôle l'ensemble et coule le béton (classique, bas carbone). Enfin, il décoffre, nettoie, trie et stocke les éléments de coffrage en vue d'un réemploi, quand le temps de séchage est atteint.
Pour toutes ces opérations, il guide par gestes conventionnels, ou avec un moyen de communication de type talkie-walkie, le conducteur d'engin de levage (grue à tour ou grue mobile) affecté à la pose des banches.
Les dispositifs de sécurité intégrés aux banches sont déployés et mis en œuvre, afin d'empêcher toutes chutes de hauteur.

Il utilise des outils individuels (marteau de coffreur, tenaille, équerre, crayon, mètre, fil à plomb, niveau, etc.) ou collectifs (clé de coffrage à cliquet, clé de serrage, décamètre, cordeau à tracer, pulvérisateur, barre à mine, raclette, balai, vibreur électrique, griffe, etc.).
Le professionnel prend connaissance et respecte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou le plan de prévention.
Les techniques misent en place pour réaliser des ouvrages en béton à l'aide de banches et les délais de coulage du béton conditionnent le rythme de production.
Cette activité expose aux risques de chutes liés au travail en hauteur et aux risques de blessures par choc, écrasement, pincement, en particulier lors des manutentions et manœuvres des banches.
Afin de se protéger et de protéger ses collègues, il met en œuvre des EPC et porte les EPI adaptés aux tâches qui lui sont confiées
Il utilise le matériel conformément à la notice du constructeur.
Pour mener à bien ses missions le professionnel communique avec :
- le chef de chantier et le chef d'équipe, pour les consignes de travail
- les autres ouvriers dans le cadre du travail en équipe
- le conducteur de l'engin de levage sollicité ou l'opérateur de la pompe à béton
- les chauffeurs des camions malaxeurs
- une équipe de sous-traitant

Le coffreur-bancheur peut être amené à exercer cette activité sur des chantiers de bâtiment ou de génie civil comportant des ouvrages de moyenne et grande hauteur (supérieur à 4 mètres).

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : Article R.4323-55 du Code du travail.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail.

Travail en hauteur : Articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Article D. 4153-36 et article D. 4153-48 du Code du travail.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l'activité type

Elinguer et guider des charges
Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché

Compétences transversales de l'activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 3

Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le coffreur-bancheur pose des éléments préfabriqués en béton armé ou en bois sur les chantiers du bâtiment ou de génie civil. Il participe à la construction de la structure porteuse d'un bâtiment, ou d'ouvrages décoratifs en bétons matricés. Le professionnel assemble les éléments préfabriqués avec un béton de clavetage ou de clavage le cas échéant. Cette activité implique des techniques de mise en œuvre précises et minutieuses pour la réalisation et pour la finition des parements.
La pose des éléments préfabriqués se réalise à partir des consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier.
Le coffreur-bancheur est responsable du positionnement des éléments, des armatures, du clavetage et du coulage.

A partir des consignes et des plans, il réalise les opérations suivantes :
- Il contrôle la conformité des éléments préfabriqués livrés
- Il participe au déchargement et au stockage des éléments
- Il prépare sa zone de travail (rangement, préparation de l'outillage nécessaire)
- Le cas échéant, il monte un dispositif d'étaiement et effectue le contrôle du montage. Pour des travaux en hauteur, il utilise des échafaudages de pied ou roulants. Le matériel utilisé est conforme à la R457 et à la R408 (prévention des risques liés au montage, au démontage et à l'utilisation des échafaudages roulants et Montage, utilisation et démontage des échafaudages de pied).
- Il règle les niveaux d'assise des éléments à poser, les positionne, effectue le calage, et procède à leur clavetage suivant le type d'éléments préfabriqués (poutres par exemple)
- Il dépose l'étaiement et décoffre si nécessaire quand le seuil de résistance du béton est atteint

Pour toutes ces opérations, le professionnel sollicite un moyen de levage (grue à tour, grue mobile). Il guide le conducteur de l'engin de levage par des gestes conventionnels.
L'activité de pose et d'assemblage d'éléments préfabriqués est toujours réalisée en équipe, en prenant en compte la cadence de pose et la difficulté de mise en place.
Il utilise des outils individuels (marteau de coffreur, tenaille, équerre, crayon, mètre, fil à plomb, niveau, etc.) ou collectifs (cordeau à tracer, barre à mine, vibreur, pied de biche, etc.).
Le professionnel prend connaissance et respecte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) ou le plan de prévention.
Il porte et adapte des EPI en fonction des tâches qui lui sont confiées.
Le matériel est utilisé conformément à la notice du constructeur.
Pour mener à bien ses missions le professionnel communique avec :
- le chef de chantier et le chef d'équipe, pour les consignes de travail ;
- les autres compagnons dans le cadre du travail en équipe.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : Article R.4323-55 du Code du travail.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail.

Travail en hauteur : Articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Article D. 4153-36 et article D. 4153-48 du Code du travail.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l’activité type

Elinguer et guider des charges
Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
Monter et démonter un dispositif d’étaiement provisoire

Compétences transversales de l’activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

FICHE ACTIVITÉ TYPE N° 4

Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

Définition, description de l'activité type et conditions d'exercice

Le Coffreur Bancheur réalise en équipe, sous la responsabilité du chef d'équipe ou du chef de chantier des ouvrages horizontaux en béton classique ou bas carbone de type radiers, planchers ou tabliers. Le professionnel coffre l'ouvrage, pose et ligature les armatures, et coule le béton. Ces constructions font partie intégrante de la structure porteuse des ouvrages de bâtiment ou de génie civil.

Les équipes de production peuvent être réparties sur une seule opération de conception de l'ouvrage (le coffrage, la pose des armatures, ou le coulage du béton). Le coffreur-bancheur est responsable de la qualité de la mise en œuvre du coffrage, du ferraillage et du coulage.
D'après les consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier, le professionnel lit et exploite un plan d'exécution. Il effectue les opérations suivantes :

- Il coffre l'ouvrage (périphérie, intrados de dalle, etc.)
- Il positionne et fixe si nécessaire les réservations
- Il pose et ligature les armatures
- Il coule le béton et règle les surfaces non coffrées
- Il applique, si besoin, les produits de cure du béton nécessaires
- Il décoffre l'ouvrage puis retire l'étaiement lorsque le temps de séchage requis est atteint
- Il nettoie et stocke les éléments de coffrage pour un éventuel réemploi

Le professionnel réalise son activité dans le respect des procédures et consignes de son supérieur hiérarchique. Il respecte le plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) et le plan de prévention.
Il utilise des outils individuels (marteau de coffreur, tenaille, équerre, crayon, mètre, fil à plomb, niveau, etc.) ou collectifs (disqueuse, scie circulaire sur table ou portative, décamètre, cordeau à tracer, pulvérisateur, barre à mine, raclette, balai, vibreur électrique, griffe, etc.).
Pour toutes ces opérations, le professionnel sollicite un moyen de levage (grue à tour, grue mobile). Il guide le conducteur de l'engin de levage, par des gestes conventionnels ou avec un moyen de communication.
Le professionnel bénéficie des dispositifs de sécurité empêchant toute chute de hauteur.
Le matériel est utilisé conformément à la notice du constructeur.
Pour mener à bien ses missions le professionnel communique avec :
- le chef de chantier et le chef d'équipe, pour les consignes de travail ;
- les autres compagnons dans le cadre du travail en équipe.

Réglementation d'activités (le cas échéant)

Conduite des engins et des grues : Article R.4323-55 du Code du travail.

Echafaudages : L'article R.4343-69 du Code du travail.

Travail en hauteur : Articles L4121-1 à 5 du Code du travail.

Travaux interdits aux jeunes travailleurs : Article D. 4153-36 et article D. 4153-48 du Code du travail.

Travaux à proximité de matériaux amiantés : Formation réglementaire SS4 (travaux à proximité de matériaux amiantés) / Arrêté du 23 /02 /2012

Liste des compétences professionnelles de l’activité type

Elinguer et guider des charges
Monter et démonter un dispositif d’étaiement provisoire
Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d’ouvrages d’art
Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d’ouvrages d’art
Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d’ouvrages d’art en béton classique ou bas carbone

Compétences transversales de l’activité type

Communiquer
Travailler et coopérer au sein d'un collectif
Respecter des règles et des procédures

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 1

Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Assembler à l'aide de différents types de bois ou de panneaux manuportables les coffrages d'éléments en béton armé tels que poutres, poteaux, longrines, murs de soutènement, escalier, etc.

Réaliser seul ou en binôme l'implantation de l'ouvrage conformément au plan. Selon le type d'ouvrage et les moyens matériels mis à sa disposition, préparer et assembler les coffrages de manière rationnelle, stable et étanche afin de faciliter le décoffrage ultérieur. Dans le cas d'utilisation de coffrage manuportable, assembler les différents éléments conformément à la notice du fabricant. Repérer les altimétries dans le coffrage, en vue du coulage. Une fois les ouvrages coulés et les délais de séchage respectés, décoffrer les ouvrages, nettoyer, ranger le matériel de manière sécurisée pour un futur réemploi.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence est réalisée à partir de plans ou de consignes de sa hiérarchie, et mise en œuvre sur des chantiers de construction neuve ou de rénovation. Le professionnel exerce la compétence sous la responsabilité de son chef ou parfois en autonomie, selon l'importance des ouvrages.
Il s'organise de manière rationnelle et sécurise son espace de travail. La découpe des pièces de bois est réalisée avec des outils manuels ou avec des machines électroportatives. Il respecte les règles de sécurité liées à l'utilisation des outils de découpe et porte les EPI adaptés. La manutention des éléments et l'assemblage des coffrages privilégient des méthodes ergonomiques. Il est amené à travailler au sol ou en hauteur et à utiliser des moyens de levage. Le professionnel possède les CACES et habilitations nécessaires.
Pour le coffrage traditionnel bois, le matériau est sous forme de planches, chevrons, bastaings et liteaux. Les coffrages manuportables constituent un système constructif qui intègre des panneaux préfabriqués en bois ou matériaux composites (selon le niveau exigé de finition des parements), et également l'écartement et la tenue des coffrages. Ces systèmes rationnels permettent un rendement plus élevé que le coffrage traditionnel, à condition que les ouvrages soient adaptés à cette technique (murs de soutènement, vide sanitaire en béton armé, poteaux en béton répétitifs, etc.).

Critères de performance

Les coffrages sont correctement implantés
Les coffrages sont solides, stables, étanches et conçus pour faciliter le décoffrage
Les altimétries sont repérées dans le coffrage conformément aux indications portées sur les plans d'exécution
Le matériel « manuportable » est assemblé conformément à la notice et aux recommandations du fabricant
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Maîtriser les calculs de base
Exploiter, une notice, un plan, une coupe
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une Plateforme Individuelle Roulante Légère (PIRL)
Utiliser en sécurité du matériel électroportatif
Utiliser les EPI adaptés et spécifiques à son activité
Concevoir un coffrage adapté, étanche, résistant et stable
Débiter des bois
Assembler, étayer des éléments de coffrage

Utiliser des huiles de décoffrage
Pratiquer l'autocontrôle
Maîtriser les volumes d'énergies et de matériaux utilisés
Après coulage, décoffrer en sécurité les éléments d'un coffrage
Nettoyer le matériel
Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
Nettoyer et ranger le chantier

Situer, identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production
Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
Respecter un mode opératoire
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Organiser les espaces de découpe et d'assemblage des matériaux
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaissance des principes et règles du coffrage traditionnel
Connaissance des différents types de bois de coffrage et leur rôle
Connaissance des méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL.
Connaissance des règles de sécurité liées au poste (découpe des bois, utilisation des matériels électroportatifs
Connaissance des techniques liées au coffrage manuportable
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des produits chimiques et leurs dangerosités
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 2

Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Mettre en place des armatures fabriquées à partir de barres brutes de plusieurs diamètres ou préfabriquées en usine.

Repérer l'emplacement des armatures sur le plan. Réaliser les armatures sur place à partir de barres brutes de plusieurs diamètres ou adapter des armatures préfabriquées. Les mettre en place dans le coffrage conformément au plan de ferraillage. Dans tous les cas, liaisonner les divers éléments par des ligatures au fil de fer solides et en nombre suffisant. Mettre en place les cales d'enrobage pour éviter tout déplacement lors de la mise en œuvre du béton. Pour des raisons de sécurité mettre en place les cabochons de couleur sur les aciers en attentes.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

À partir des consignes de sa hiérarchie et du plan de ferraillage, le professionnel organise l'aire de fabrication des armatures de façon rationnelle et sécurisée, il s'équipe et emploie les EPI spécifiques adaptés (lunettes, gants de manutention, protections anti-bruit) et les EPC adaptées aux contraintes du chantier (échafaudages, garde-corps…) Les manutentions peuvent être manuelles ou mécanisées (grue, chariot élévateur, etc.) Le professionnel possède tous les CACES et habilitations nécessaires à l'utilisation de ces divers matériels.

Critères de performance

Les armatures sont conformes aux plans de ferraillage
Les cales d'enrobage sont en place.
Les ligatures sont solides et en nombre suffisant
Les cabochons de sécurité sont en place sur les aciers en attente
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Exploiter, une notice, un plan, une coupe
Repérer les différents éléments et armatures sur un plan de ferraillage
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408
Utiliser en sécurité de l'électroportatif
Utiliser les EPI et EPC adaptés et spécifiques à son activité
Débiter des aciers à l'aide d'un outillage adapté
Réaliser des ligatures à la tenaille russe
Adapter et liaisonner des armatures préfabriquées en usine
Mettre en place des cales d'enrobage adaptées
Pratiquer l'autocontrôle
Nettoyer et ranger le chantier

Maîtriser les volumes des matières d'œuvres utilisées
Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
Adapter ses EPI aux conditions et aux risques liés au chantier
Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier des matériaux nécessaires
Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur les bons de livraison

Respecter un mode opératoire de réalisation
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Organiser les espaces de découpe et d'assemblage des matériaux
Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaissance des différentes ligatures (simple, double, double croisée, avec tour mort, etc.)
Connaissance du rôle des aciers dans une structure béton armé
Connaissance des mesures de sécurité liées à la réalisation et pose d'armatures
Connaissance des méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, d'une PIRL
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des produits chimiques et leurs dangerosités
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 3

Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Couler le béton dans les coffrages préalablement fabriqués.

Humidifier les coffrages, fabriquer le béton en respectant les dosages prescrits ou réceptionner le béton classique ou bas carbone, Prêt à l'Emploi (BPE), livré sur le chantier. Lors du coulage du béton dans les coffrages, respecter les modes opératoires prédéfinis pour un béton classique ou bas carbone afin d'éviter l'éclatement du coffrage. Guider le grutier ou l'opérateur de pompe de manière efficace et compréhensible. Pervibrer ou vibrer le béton sans excès afin d'en assurer le serrage, l'enrobage des armatures et la bonne qualité du parement. Respecter les repères d'altitudes positionnés dans le coffrage. Après coulage, vérifier les dimensions, aplomb, et niveaux conformément au plan. Nettoyer et ranger le matériel. Protéger l'ouvrage des intempéries (froid, pluie, chaleur et vent), et rendre compte à sa hiérarchie d'éventuelles anomalies constatées.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce à partir des consignes de sa hiérarchie ou en autonomie.
La manutention du béton sur le chantier), est effectuée à la grue, au chariot élévateur, à la pompe ou au camion tapis.
Le professionnel est amené à travailler au sol ou en hauteur selon les éléments à réaliser. Il s'équipe de ses EPI et mets en place les EPC adaptées au contexte du chantier (échafaudage, garde-corps…)
Pour la préparation du béton, les dosages des divers composants (ciment, sable, gravier, eau et adjuvants), respectent les exigences des ouvrages.
L'ajout d'eau dans les bétons prêts à l'emploi est soumis à l'accord du responsable de chantier.
Selon les conditions météorologiques, le professionnel met en œuvre les techniques de protection des ouvrages (Adjuvants, antigel ou humidifications des ouvrages par exemple.)
La mise en œuvre d'un béton bas carbone obéit à un mode opératoire bien spécifique à respecter scrupuleusement. (Temps de séchage, Température de mise en œuvre…)

Critères de performance

La préparation du béton respecte le dosage prescrit.
Les modes opératoires du béton prêt à l'emploi, classique ou bas carbone sont respectés
Les coffrages sont remplis dans le respect des modes opératoires et de manière progressive afin d'éviter leur éclatement
Le béton est pervibré ou vibré efficacement et sans excès
Après coulage, l'altitude, les dimensions, et l'aplomb des ouvrages sont vérifiés et conformes au plan
Les altimétries du béton sont respectées
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner le béton, vérifier sa quantité et qualité
Exploiter, un bon de livraison, une notice, un plan
Utiliser les EPI adaptés et spécifiques à son activité
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied, une PIRL conformément à la R 408
Fabriquer un béton au dosage et à la plasticité requise
Utiliser un vibreur électrique ou pneumatique
Suivre un mode opératoire de coulage spécifique (béton classique ou bas carbone)
Araser les niveaux de remplissage des coffrages

Vérifier une fois le béton coulé l'aplomb, les niveaux, les dimensions, remédier si nécessaire
Nettoyer le matériel (benne, pelles, sceaux, truelles)
Remiser le matériel de manière sûre et sécurisée
Nettoyer et ranger le chantier

Guider par radio ou gestes conventionnels les manœuvres de l'opérateur de pompe à béton, de la grue, du chariot élévateur
Coordonner la livraison sur le chantier des matériaux nécessaires ou du béton prêt à l'emploi
Réceptionner et pointer les fournitures livrées sur un bon de livraison
Respecter les modes opératoires de coulage afin d'éviter l'éclatement des coffrages
Anticiper les étapes de réalisation pour préparer la suivante et gagner en sécurité et productivité
Anticiper les aléas climatiques pour gérer au mieux ses activités.

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, de chantier ou au chef d'entreprise

Connaissance des modes opératoires de coulage d'un ouvrage en béton armé
Connaissance des méthodes et règles de fabrication du béton
Connaissance des règles de sécurité liées à la mise en œuvre du béton dans les coffrages
Connaissance des méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, une PIRL
Connaissance des gestes conventionnels de guidage du grutier
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des produits chimiques et leurs dangerosités
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 4

Elinguer et guider des charges

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

En coordination avec l'opérateur d'engin de levage (grue à tour, grue mobile), accrocher des charges : banches, lests de banches, benne à béton, armatures, panneaux de coffrage, paniers et accessoires, éléments préfabriqués, etc., et guider l'opérateur en utilisant les gestes de guidages conventionnels.
Choisir et contrôler les apparaux de levages (élingues, palonniers, etc.) adaptés à la charge à manœuvrer, puis l'accrocher et contrôler les points d'élingage avant le levage afin de la sécuriser. Lors du déplacement de la charge, guider l'opérateur à l'aide des gestes conventionnels, en veillant à la position par rapport au grutier, à bien interpréter les indicateurs sonores de l'engin de levage, et à utiliser l'émetteur-récepteur (talkie-walkie), afin de permettre une communication efficace. Préparer et aménager la zone de réception, en vérifiant l'absence d'obstacle et en installant des pièces de calage, afin de permettre une manœuvre et une réception de la charge en toute sécurité. Enfin, réceptionner la charge et s'assurer de sa stabilité avant de la décrocher, puis stocker les apparaux de levage en vue de leur réemploi.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur les chantiers du bâtiment (gros œuvre) et de génie civil, le professionnel travaille d'après les consignes du chef d'équipe, en autonomie au sein d'une équipe. Il utilise des apparaux de levage (élingues chaînes, élingues textiles) et des palonniers, destinés à sécuriser les charges pendant le déplacement. Pour communiquer avec l'opérateur de l'engin de levage, il utilise un émetteur-récepteur portatif de type talkie-walkie.
S'il travaille en hauteur, il est formé aux risques inhérents. Il porte les EPI adaptés aux tâches à effectuer et respecte les consignes de sécurité et de prévention de la santé.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le choix des apparaux de levages (élingues, palonniers, etc.) est cohérent avec la charge à manœuvrer
Le dispositif d'accrochage est adapté à la nature de la charge
Le contrôle des points d'élingage avant le levage est effectué
La position par rapport au grutier, les gestes de guidage conventionnels, l'utilisation de l'émetteur récepteur (talkie-walkie) et l'interprétation des indicateurs sonores permettent une communication efficace avec celui-ci
La vérification de l'absence d'obstacle permet une manœuvre de la charge en toute sécurité
L'installation de pièces de calage permet une réception de la charge en toute sécurité
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Mettre en œuvre des équipements de protection individuelles et collectives
Appliquer des procédures d'exécutions (accrochage, décrochage, levage, guidage)
Suivre une notice d'utilisation d'un apparaux de levage
Préparer une zone de réception pour une charge (absence d'obstacle, présence de pièces de calage et de protection)

Choisir des apparaux et les arrimer sur la charge pour effectuer un levage
Ajuster les longueurs de brins d'une élingue chaîne
Contrôler visuellement l'accrochage avant un levage

Utiliser en sécurité des accessoires de levage (palonnier, benne à béton, élingues textiles, élingues chaînes)
Préparer convenablement une charge en « vrac »
Assurer la stabilité d'une charge et accompagner les élingues lors de la remontée et après décrochage
Stocker des apparaux de levage conformément aux préconisations du fabricant
Organiser son poste de travail

Communiquer et guider le grutier en sécurité, pour déplacer et positionner une charge (gestes conventionnels, talkie-walkie, interprétation des indicateurs sonores)
Comprendre les consignes orales

Connaissance des différents apparaux de levages
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 5

Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Au sein d'une équipe de compagnons professionnels, déconditionner et assembler les éléments constitutifs des coffrages outils de types banches, sur une surface dédiée. Huiler les peaux coffrantes. Implanter, et contrôler la stabilité de la banche, régler la première face, déployer les dispositifs de protection collective (garde-corps). Lire et exploiter un plan de ferraillage. Mettre en place les armatures, réservations et mannequins le cas échéant. Contrôler les alignements, l'aplomb, vérifier la position des éléments mis en place et des aciers. Fermer le coffrage outils avec la deuxième face.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de gros œuvre et de génie civil.
Le professionnel travaille à partir de plans et de consignes, en collaboration avec les compagnons professionnels et sous la responsabilité du chef d'équipe et du chef de chantier.
Il utilise différents types de banches, de tailles différentes, ayant des dispositifs et des méthodes d'assemblage spécifique suivants les fabricants. Dans le cas de mise en œuvre d'un béton «auto plaçant», celle-ci devra être particulièrement soignée pour assurer une bonne étanchéité.
Le professionnel travaille en hauteur, il est formé aux risques inhérents. Il porte des EPI adaptés aux tâches à effectuer.
La manutention et le positionnement des banches s'effectuent en coordination avec le conducteur de l'engin de levage, en toute sécurité.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

La position du coffrage est conforme à l'implantation
Les assemblages assurent une bonne étanchéité
L'application des huiles de décoffrage est uniforme
Le ferraillage et autres réservations sont mis en place conformément aux plans d'exécution
Les caractéristiques dimensionnelles du coffrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs
Le coffrage est stable
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Mettre en œuvre les EPI et EPC
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou roulant et une PIRL
Lire et exploiter un plan d'exécution papier ou sur une tablette
Préparer les coffrages (préparer les apparaux de levage, déconditionner, assembler) et ses tâches
Huiler les coffrages
Mettre en place les coffrages de façon stable et serrer les tiges
Décoffrer les éléments de coffrage

Organiser son poste de travail
Situer, identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production
Coordonner la livraison et le stockage sur le chantier, des matériaux nécessaires
Respecter un mode opératoire
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier
Comprendre les consignes orales

Connaissance des règles de sécurité liées au poste (utilisation des matériels électroportatifs)
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance sur les dangers du travail en hauteur
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 6

Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier, lire et exploiter un plan de ferraillage.
Alimenter son poste de travail avec les différents aciers correspondant au plan. Implanter et positionner des armatures pour réaliser des voiles, des piles de ponts, etc. Les armatures sont de type préfabriquées ou réalisées avec des barres brutes, couper et façonner sur chantier. Positionner les armatures, liaisonner par des ligatures adaptées pour assurer la stabilité de celle-ci lors du coulage. Installer et protéger les aciers d'attentes. Pour un enrobage de qualité, mettre en place des cales en nombre suffisant, et sécuriser les aciers en attente. Nettoyer et ranger la zone de travail.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Cette compétence s'exerce en neuf comme en rénovation, sur des chantiers de construction, dans le bâtiment ou dans le génie civil, en autonomie ou en équipe Le professionnel organise ses différents postes de travail. Les aires de stockage et d'assemblage des armatures sont balisées et sécurisées, dans la zone d'action des moyens de levage et de manutention. Le professionnel incorpore les armatures conformément aux plans avant fermeture définitive des banches. Il met en place les aciers en attente avec des protections adéquates, afin d'éviter toutes blessures.
Le professionnel porte des équipements de protection individuelle. Il peut monter, utiliser et démonter des échafaudages de pied ou roulants, une Plateforme Individuelle Roulante (PIRL) conformément à la R408 et la R457.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Les EPI sont portés, et adaptés à la tâche effectuée
Les armatures sont conformes aux plans de ferraillage
Les ligatures sont correctement exécutées et en nombre suffisant
Les aciers d'attentes sont mis en place et protégés aux extrémités par des capuchons de couleur
La zone de travail est nettoyée et rangée
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Repérer et exploiter les différents éléments des armatures sur un plan de ferraillage papier et numérique
Réceptionner des aciers, vérifier la quantité et la qualité
Débiter et ligaturer en sécurité des aciers à l'aide d'un outillage adapté
Utiliser en sécurité des disqueuses, cintreuses et pinces à ligaturer, pinces coupantes
Travailler en hauteur sur un échafaudage de pied ou roulant, sur une banche, sur une PIRL
Positionner des cales d'enrobage pour la mise en œuvre du béton
Ranger le matériel de manière sûre et sécurisée
Liaisonner des armatures préfabriquées en usine

Respecter en sécurité les modes opératoires
Stocker des aciers par section et par type
Stocker de manière cohérente des armatures préfabriquées
Pratiquer l'autocontrôle durant l'avancement
Nettoyer la zone de travail

Comprendre les consignes orales
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier
Appréhender son rôle et identifier ses tâches au sein d'une équipe

Connaissance de la R408 et la R457
Connaissance des techniques de débit des aciers
Connaissance des techniques de ligatures sur des barres d'acier (simple, double, double croisée, avec tour mort)
Connaissance des techniques d'assemblage des armatures
Connaissance des dispositifs de sécurité pour des aciers en attente
Connaissance de mise en œuvre de connexion de structure hybride dans des armatures (mix matériaux)
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 7

Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un hiérarchique, réceptionner le béton prêt à l'emploi provenant d'une centrale à béton. Contrôler le bon de livraison, couler le béton dans les banches en respectant les modes opératoires.
Vibrer le béton dans les règles professionnelles, avec l'outillage approprié afin d'obtenir un remplissage des banches correct, un enrobage des aciers et une finition de qualité.
Serrer le béton pour éviter les phénomènes de ségrégation. Araser le béton au niveau des repères matérialisés à l'intérieur du coffrage. Après le coulage, contrôler, réaliser rapidement d'éventuels réglages (tolérances des aplombs, niveaux et alignements des banches).

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de gros œuvre et de génie civil, au sein d'une équipe. La manutention de benne à béton peut être réalisée avec une grue, une pompe à béton, ou un camion tapi. La mise en œuvre d'un béton classique respecte les méthodes de coulage progressives, il est vibré à l'aide d'une aiguille, électrique ou pneumatique en respectant les règles de répartition afin d'éviter toutes déformations.
Pour la fabrication de béton sur chantier, afin d'assurer une résistance suffisante, les dosages (ciment, gravier, sable, eau) sont à respecter en adéquation avec les textes normatifs. Le professionnel nettoie la plate-forme et les surfaces des banches et le matériel de coulage. Les zones autour des coffrages (banches) sont nettoyées afin d'éliminer tout dépôt de béton résiduel. Le matériel est rangé dans les lieux de stockage dédié. Le professionnel rend compte à son chef d'équipe, ou à son chef de chantier de toute anomalie constatée.
La mise en œuvre d'un béton bas carbone obéit à un mode opératoire bien spécifique à respecter scrupuleusement. (temps de séchage, température de mise en œuvre…).
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le bon de livraison est contrôlé et correspond à la commande
Le béton classique ou bas carbone est coulé dans les banches dans les règles professionnelles
Les techniques de vibration du béton classique ou bas carbone sont maîtrisées
L'arase du béton est conforme aux aspects de surface demandés
Les procédures de contrôle après coulage sont réalisées
Des réglages sont effectués après coulage
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Porter des EPI adaptés à la situation professionnelle
Utiliser un vibreur électrique ou pneumatique
Suivre les procédures de mise en œuvre du béton dans les banches
Araser de niveau, vérifier la tenue des coffrages après coulage et apporter des correctifs si nécessaires
Nettoyer le matériel et l'outillage utilisé
Remiser le matériel de manière sécurisée

Nettoyer la zone de travail
Organiser les étapes de coulage du béton afin d'accroître la sécurité et la productivité

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe ou au chef de chantier
Situer et identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production

Connaissance sur l'utilisation des bennes à béton
Connaissance du matériel et des techniques de vibration pour le coulage du béton classique et bas carbone
Connaissance des procédures de coulage d'un béton classique et bas carbone
Connaissance des règles de sécurité liées à la mise en œuvre du béton dans les coffrages
Connaissance générale sur le béton bas carbone (composition, différences avec un béton classique)
Connaissance des tolérances, d'aplomb, de niveau et d'alignement
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 8

Poser et liaisonner des éléments préfabriqués

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

A partir de consignes, de plans, préparer la zone de pose des éléments préfabriqués. Tracer l'emplacement des préfabriqués. Poser, positionner et stabiliser les éléments à l'aide d'un dispositif d'étaiement. Mettre en œuvre des étais de pied, étais tirant-poussant et bracons pour la stabilisation et la mise en sécurité.
Coffrer les liaisonnements entre les éléments si nécessaire, couler le béton de clavetage. Procéder aux décoffrages en toute sécurité.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de gros œuvre et de génie civil, au sein d'une équipe de compagnons professionnels. La manutention et le positionnement des éléments préfabriqués sont réalisés en coordination avec le conducteur de l'engin de levage adapté (grue à tour, grue mobile)
Le professionnel travaille en hauteur, il est formé, et habilité par son employeur. Il respecte la législation en vigueur en matière de sécurité au travail et porte systématiquement ses EPI.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Les dispositifs d'étaiement sont stables
Les étais et contreventements sont posés conformément au plan d'étaiement
L'implantation et le positionnement des éléments préfabriqués sont conformes au plan
Les éléments préfabriqués sont posés d'aplomb, de niveau et respectent un bon alignement
Le mode opératoire de pose des éléments préfabriqués est respecté
Les coffrages de clavetage des éléments sont étanches
Le décoffrage est effectué en sécurité et assure une finition conforme demandée
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Porter les EPI adaptés à la situation professionnelle
Monter, utiliser et démonter un échafaudage de pied ou roulant et une PIRL
Lire et exploiter un plan d'exécution d'ouvrages en béton armé
Mettre en œuvre un étaiement stable et sécurisé pour la mise en place d'un élément préfabriqué
Guider un conducteur d'engin de levage
Positionner et poser des éléments préfabriqués en béton armé
Liaisonner des éléments préfabriqués (poteaux, poutres)
Monter, démonter et stocker un dispositif d'étaiement
Respecter les consignes de sécurité du matériel utilisé
Remiser le matériel de manière sécurisée
Organiser son poste de travail

Situer et identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production
Réceptionner les éléments préfabriqués, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Respecter un mode opératoire
Intégrer la sécurité dans les étapes de la réalisation des ouvrages
Organiser les espaces de découpe

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier

Connaissance des règles de sécurité liées à la mise en œuvre du béton dans les coffrages
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un engin de levage
Connaissance des règles d'élingage d'une charge
Connaissance des protections individuelles et collectives
Connaissance sur le positionnement et la pose d'éléments préfabriqués en bois
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 9

Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe ou du chef de chantier, à partir de plan, implanter, puis monter un étaiement provisoire, de type tour d'étaiement, ou avec des étais sur trépieds.
Respecter un mode opératoire, mettre en œuvre les dispositifs de répartition des charges au sol. Vérifier la stabilité de l'étaiement. Régler l'altimétrie du dispositif. Mettre en place la poutraison primaire, régler son altimétrie et la stabiliser. Répartir la poutraison secondaire. Après coulage, décintrer l'ouvrage, démonter le dispositif d'étaiement provisoire, et coliser en vue de son repli ou réemploi.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

La compétence est exercée sur les chantiers de gros œuvre et de génie civil, en autonomie ou au sein d'une équipe de compagnons professionnels. Les opérations de montage et démontage d'un dispositif d'étaiement provisoire sont réalisées manuellement. Le conducteur d'un engin de levage de type grue à tour peut être sollicité pour manutentionner les éléments lourds.
Le professionnel travaille en hauteur, formé et habilité par son employeur. Il porte ses EPI et respecte la législation en matière de sécurité au travail.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le mode opératoire du montage du dispositif est respecté
Les dispositifs de répartition des charges au sol sont correctement mis en œuvre
Le montage et le démontage des éléments, sont conformes au cahier des charges du fabricant
Le dispositif d'étaiement provisoire est stable, contreventé, d'aplomb et de niveau
Le colisage des éléments est correctement réalisé
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner, contrôler et stocker les éléments constitutifs d'un étaiement provisoire
Implanter un étaiement provisoire
Lire et exploiter un plan de montage d'un étaiement provisoire
Assembler les éléments constitutifs d'un étaiement provisoire
Appliquer les procédures de montage d'un étaiement provisoire en sécurité
Vérifier la stabilité d'un étaiement provisoire
Installer des éléments spécifiques (pieds, fourches)
Démonter, entretenir et stocker un étaiement provisoire
Respecter les tolérances admissibles résultant des textes normatifs, en matière de mise en œuvre d'étaiement provisoire
Appliquer les consignes de sécurité du matériel utilisé
Stocker le matériel utilisé en sécurité

Respecter les modes opératoires
Organiser les aires de stockage et de préparation, en sécurité et de manière productive
Nettoyer la zone de travail

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier
Situer son rôle et identifier ses tâches au sein d'une équipe

Connaissance des mesures de sécurité du montage et du démontage des tours d'étaiement
Connaissance des méthodes de montage, d'utilisation et de démontage d'un échafaudage de pied, ou roulant et d'une PIRL
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 10

Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Conformément au plan d'exécution et sous la responsabilité d'un hiérarchique, régler le dispositif d'étaiement. Implanter, et préparer les fonds de coffrage. Huiler les coffrages. Préparer et installer des coffrages périphériques. Fixer sur la périphérie, des baguettes d'angle pour supprimer tout angle vif au décoffrage. Mettre en place des réservations en suivant le plan d'exécution. Après le séchage complet de l'ouvrage du béton, décoffrer, nettoyer tous les éléments du coffrage.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur les chantiers du bâtiment (gros œuvre) et de génie civil, le professionnel travaille d'après un plan d'exécution papier ou numérique et consignes du chef d'équipe ou du chef de chantier, au sein d'une équipe. Le professionnel coffre le fond de l'ouvrage à l'aide d'éléments manuportables, de panneaux de contreplaqués, de planches, de chevrons et de bastaings. Ces coffrages nécessitent la mise en place, au préalable, de dispositifs d'étaiements et de sécurité.
Le professionnel est vigilant à la stabilité du dispositif d'étaiement. La manutention d'éléments lourds, constituant le coffrage, s'effectue au moyen d'un engin de levage (grue à tour, grue mobile).
S'il travaille en hauteur, il est formé aux risques inhérents. Il porte les EPI adaptés aux tâches à effectuer et respecte les consignes de sécurité et de prévention de la santé.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le réglage de l'étaiement permet le respect des critères de niveau
L'implantation et le positionnement du coffrage et des réservations sont conformes au plan d'exécution
Les caractéristiques dimensionnelles du coffrage (côtes, aplomb, niveau) sont conformes au plan d'exécution
Les éléments du coffrage sont correctement huilés
Le fond du coffrage est stable, étanche
Le délai de séchage du béton est respecté, avant le décoffrage
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Lire et exploiter un plan d'exécution d'ouvrage en béton armé
Porter les EPI
Mettre en œuvre des EPC destinés à empêcher les chutes de personnes, d'objets
Régler un dispositif d'étaiement
Préparer les fonds et les rives du coffrage
Mettre en place les fonds et les rives du coffrage
Positionner et fixer des réservations
Huiler un coffrage
Utiliser en sécurité des scies circulaires portatives et semi-stationnaire
Décoffrer un radier, un plancher, et un tablier d'ouvrage d'art
Remiser le matériel utilisé

Organiser les aires de stockage et de préparation
Pratiquer l'autocontrôle
Nettoyer la zone de travail

Communiquer avec le conducteur d'un engin de levage avec un talkie-walkie
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier
Situer son rôle et identifier ses tâches au sein de l'équipe

Connaissance de l'utilisation de l'outillage de découpe du bois
Connaissance des dispositifs de sécurité des machines électroportatives
Connaissance des techniques de débit de panneaux bois (contreplaqués) et de panneaux dérivés
Connaissance des techniques de coffrages de radier, plancher et tablier d'ouvrage d'art
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 11

Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe, lire et exploiter un plan de ferraillage, repérer l'emplacement des armatures. Repérer les aires de débit des aciers et d'assemblage des armatures. Contrôler la conformité des armatures par rapport au plan de ferraillage. Ligaturer les barres d'aciers en utilisant les techniques adaptées (ligature simple, double, double croisée, avec tour mort). Poser et assembler les armatures en respectant le plan de ferraillage. Installer des cales d'enrobage en nombre suffisant afin d'assurer la stabilité des armatures pendant le coulage du béton. Mettre en œuvre les aciers d'attente et leur protection avec des capuchons adaptés à la section de l'acier.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur les chantiers du bâtiment (gros œuvre) et de génie civil, le professionnel travaille d'après un plan d'exécution, de ferraillage, au sein d'une équipe. Les aciers bruts ou les armatures lourdes peuvent être manutentionnés à l'aide d'un engin de levage. Les armatures sont fabriquées sur place à partir de barres brutes ou préfabriquées en usine. Le professionnel met en place toutes les protections nécessaires au travail en sécurité. Les aires de stockage et de préparation des aciers sont balisées, sécurisées et dans la zone d'action des engins de levage.
S'il travaille en hauteur, il est formé aux risques inhérents. Il porte les EPI adaptés aux tâches à effectuer et respecte les consignes de sécurité et de prévention de la santé.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le plan de ferraillage est lu, assimilé et exploité
Les aires de débit des aciers et d'assemblage des armatures sont repérées
Les armatures sont conformes au plan de ferraillage
Les ligatures sont correctement réalisées
La pose et l'assemblage des armatures respectent le plan de ferraillage
Les aciers d'attentes sont mis en place et protégés aux extrémités par des capuchons de couleur
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Réceptionner les matériaux, vérifier leur quantité et qualité, les stocker de manière rationnelle et sécurisée
Repérer et exploiter les différents éléments des armatures sur un plan de ferraillage papier et numérique
Débiter et ligaturer des aciers à l'aide d'outillage adapté
Utiliser en sécurité des disqueuses, cintreuses et pinces à ligaturer
Travailler en hauteur sur un échafaudage de pied ou roulant, une PIRL
Assembler des armatures préfabriquées en usine
Positionner et installer des cales d'enrobage pour la mise en œuvre du béton
Remiser le matériel dans les règles professionnelles et en sécurité
Porter des EPI adaptés à la situation professionnelle

Organiser les aires de stockage, de préparation et d'assemblage pour gagner en sécurité et en productivité
Stocker des aciers par section et par type
Stocker rationnellement des armatures préfabriquées
Nettoyer la zone de travail

Communiquer avec le conducteur d'un engin de levage avec un talkie-walkie
Communiquer et rendre compte au chef d'équipe, ou au chef de chantier
Situer son rôle et identifier ses tâches au sein d'une équipe

Connaissance des techniques de débit des aciers
Connaissance des techniques de ligatures des barres d'acier (simple, double, double croisée, avec tour mort)
Connaissance des techniques d'assemblage des armatures
Connaissance des dispositifs de sécurité pour les aciers d'attente
Connaissance de mise en œuvre et des techniques de connexion de structure hybride dans des armatures (mix matériaux)
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE COMPÉTENCE PROFESSIONNELLE N° 12

Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité du chef d'équipe, réceptionner la livraison du béton et contrôler la conformité par rapport à la commande passée. Le cas échéant, guider l'opérateur de la pompe à béton ou le conducteur de l'engin de levage sollicité. Couler le béton en respectant les règles de répartition par des points de repère. Vibrer le béton au moyen de vibreur électriques. Réaliser le surfaçage des parties coulées au moyen d'outils adaptés (lissarde à béton, lisseuse de finition). Après le coulage, contrôler la stabilité du coffrage, sa bonne tenue afin d'éviter tout gonflement ou rupture de celui-ci. Protéger, le cas échéant, les ouvrages des intempéries pour supprimer tout risque de dégradation de la surface. Nettoyer le matériel utilisé pour le coulage. Ranger le matériel dans les lieux de stockage dédiés.

Contexte(s) professionnel(s) de mise en œuvre

Sur les chantiers du bâtiment (gros œuvre) et de génie civil, le professionnel travaille d'après un plan d'exécution, de ferraillage, au sein d'une équipe. Les manutentions nécessaires au coulage du béton peuvent être réalisées par une grue à tour, par une pompe à béton, ou un camion tapi. Le béton prêt à l'emploi (autoplaçant) ne nécessite pas de vibrage, dans ce cas les coffrages devront être particulièrement soignés afin d'obtenir une étanchéité de qualité. Pour un béton classique ou bas carbone, le professionnel est vigilant lors du vibrage pour éviter la ségrégation du béton car cela peut endommager la résistance, la durabilité et l'aspect de celui-ci.
S'il travaille en hauteur, il est formé aux risques inhérents. Il porte les EPI adaptés aux tâches à effectuer et respecte les consignes de sécurité et de prévention de la santé.
Le professionnel peut être amené à travailler ou être en contact avec des collaborateurs en situation de handicap.

Critères de performance

Le bon de livraison est contrôlé et correspond à la commande
Guider un opérateur de pompe à béton ou le conducteur d'un engin de levage
Le béton est coulé en respectant les règles de répartition par des points de repères
Les méthodes de remplissage et de vibration des bétons sont maîtrisées
Le surfaçage est réalisé et de qualité
La bonne tenue des coffrages est contrôlée après coulage
Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre

Savoir-faire techniques, savoir-faire organisationnels, savoir-faire relationnels, savoirs

Porter des EPI adaptés à la situation professionnelle
Définir et mettre en œuvre un mode opératoire de coulage en respectant les règles de sécurité
Guider un opérateur de pompe à béton ou d'engin de levage avec les gestes conventionnels
Couler le béton en respectant des points de repères
Utiliser un niveau laser
Utiliser un vibreur électrique ou pneumatique
Lisser le béton à l'aide de l'outillage adapté
Vérifier les niveaux et la tenue des coffrages après coulage

Nettoyer le matériel utilisé pour le coulage
Remiser le matériel
Nettoyer la zone de travail
Organiser les étapes de coulage du béton afin d'accroître la sécurité et la productivité

Communiquer et rendre compte au chef d'équipe ou au chef de chantier
Situer et identifier son rôle et ses tâches au sein d'une équipe de production

Connaissance des gestes de guidage conventionnels de l'opérateur de pompe à béton
Connaissance des gestes conventionnels de guidage d'un opérateur d'engin de levage
Connaissance sur l'utilisation des bennes à béton
Connaissance du matériel et de l'outillage nécessaire au coulage du béton
Connaissance des procédures de coulage d'un béton classique et bas carbone
Connaissance des techniques de vibration du béton
Connaissance de la mise en œuvre et de contrôle des EPC
Connaissance générale sur le béton bas carbone (composition, différences avec un béton classique)
Connaissance des Principes Généraux de Prévention
Connaissance du mécanisme d'apparition du Dommage
Connaissance des principales catégories de handicap

FICHE DES COMPÉTENCES TRANSVERSALES DE L'EMPLOI TYPE

Communiquer

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le professionnel travaille au sein d'une équipe de production, il est amené à échanger régulièrement avec ses collègues et son chef d'équipe. En effet la sécurité, les méthodes de productions variées et les impératifs de rentabilité impose une communication efficace des membres de l'équipe.

Critères de performance

Léquipe évolue dans un environnement maitrisé et sécurisé, la production est assurée de manière quantitative et qualitative satisfaisante.

Travailler et coopérer au sein d'un collectif

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique, le professionnel travaille très souvent en équipe. Les équipes sont composées par le responsable. Le professionnel change fréquemment d'équipe, pour cela il est amené à :
- Travailler en sécurité ;
- assurer une bonne communication au sein de l'équipe ;
- développer le respect et la confiance des ses co-équipiers ;
- organiser collectivement le poste de travail ;
- produire en respectant les délais et la qualité de l'ouvrage.

Critères de performance

L'équipe établit une organisation claire et regroupe des technicités complémentaires.
L'équipe travaille en sécurité, assure une bonne communication et développe le respect et la confiance des co-équipiers.
Les objectifs de production et de qualité sont atteints.

Respecter des règles et des procédures

Description de la compétence – processus de mise en œuvre

Le tri sélectif des déchets, le respect des consignes de sécurité, les procédures de mise en œuvre ont une incidence forte sur l'organisation du travail. Cette compétence transversale couvre l'ensemble des compétences professionnelles et favorise l'autonomie professionnelle.
Le professionnel agit en conformité aux consignes et règles en usage dans le domaine de la sécurité, de la santé et de l'hygiène au travail. Il ordonnance ses tâches, met en place des moyens techniques de levage, de montage (échafaudage) et de contrôle.

Critères de performance

Les EPI répondent aux conditions et aux risques liés aux tâches effectuées sur le chantier.
Les échafaudages de pied ou roulants sont montés en toute sécurité, les protections antichute des banches sont déployées.
La plate-forme individuelle roulante légère (PIRL) est déployée conformément à la notice du fabricant.
Les déchets sont triés en fonction de leur catégorie et déposés dans des bennes adaptées (déchets industriels banals, DIB, tels que le bois, les sacs en papier, les aciers ; déchets inertes, DI, tels que les gravats.

La zone de travail est nettoyée et rangée.
L'ordonnancement des tâches permet la continuité du travail.
Le matériel de type étaiement ou accessoires de levage est utilisé conformément à la notice du fabricant.

Glossaire technique

EPI :

Equipement de protection individuel

EPC :

Equipement de protection collective

PIRL :

Plateforme individuelle roulante légère

PPSPS :

Plan particulier de sécurité et de protection de la santé

Trait de niveau :

Trait de référence en altitude tracé sur les maçonneries par le maçon, permet de définir les hauteurs d'étages, de sol fini, la position des baies, etc.

Produit de cure :

Produit permettant les traitements de surface des bétons (durcisseur de surface, retardateur de prise, etc.)

BPE :

Béton prêt à l'emploi

Hourdis :

Elément de remplissage creux pouvant être composé de terre cuite, agglomérés de ciment, polystyrène, plastique, bois, etc. posé entre deux poutrelles béton dans le cas de réalisation de plancher en béton armé préfabriqué

Hourdis borgne :

Hourdis dont une face est fermée afin d'éviter lors du coulage que du béton remplissage les parties creuses de la rangée d'hourdis.

Capuchon de sécurité :

Pièce en matière plastique de couleur vive permettant de recouvrir les extrémités des aciers en attente afin d'éviter les risques de blessures.

Avis technique :

Document précisant les règles de mise en œuvre de produits techniques non traditionnels (briques à joints minces, joints de dilatation plastique, etc.)

Chapeau :

Armature de plancher venant ancrer la poutrelle au chaînage horizontal.

Glossaire du REAC

Activité type

Une activité type est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches (ce qu'il y a à faire dans l'emploi) dont les missions et finalités sont suffisamment proches pour être regroupées. Elle renvoie au certificat de compétences professionnelles (CCP).

Activité type d'extension

Une activité type d'extension est un bloc de compétences qui résulte de l'agrégation de tâches qui constituent un domaine d'action ou d'intervention élargi de l'emploi type. On la rencontre seulement dans certaines déclinaisons de l'emploi type. Cette activité n'est pas dans tous les TP. Quand elle est présente, elle est attachée à un ou des TP. Elle renvoie au certificat complémentaire de spécialisation (CCS).

Compétence professionnelle

La compétence professionnelle se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire, comportements, conduites, procédures, type de raisonnement, en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable.

Compétence transversale

La compétence transversale désigne une compétence générique commune aux diverses situations professionnelles de l'emploi type. Parmi les compétences transversales, on peut recenser les compétences correspondant :

- à des savoirs de base,
- à des attitudes comportementales et/ou organisationnelles.

Critère de performance

Un critère de performance sert à porter un jugement d'appréciation sur un objet en termes de résultat(s) attendu(s) : il revêt des aspects qualitatifs et/ou quantitatifs.

Emploi type

L'emploi type est un modèle d'emploi représentatif d'un ensemble d'emplois réels suffisamment proches, en termes de mission, de contenu et d'activités effectuées, pour être regroupées : il s'agit donc d'une modélisation, résultante d'une agrégation critique des emplois.

Référentiel d'Emploi, Activités et Compétences (REAC)

Le REAC est un document public à caractère règlementaire (visé par l'arrêté du titre professionnel) qui s'applique aux titres professionnels du ministère chargé de l'emploi. Il décrit les repères pour une représentation concrète du métier et des compétences qui sont regroupées en activités dans un but de certification.

Savoir

Un savoir est une connaissance mobilisée dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi qu'un processus cognitif impliqué dans la mise en œuvre de ce savoir.

Savoir-faire organisationnel

C’est un savoir et un savoir-faire de l’organisation et du contexte impliqués dans la mise en œuvre de l’activité professionnelle pour une ou plusieurs personnes.

Savoir-faire relationnel

C’est un savoir comportemental et relationnel qui identifie toutes les interactions socioprofessionnelles réalisées dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle pour une personne. Il s’agit d’identifier si la relation s’exerce : à côté de (sous la forme d’échange d’informations) ou en face de (sous la forme de négociation) ou avec (sous la forme de travail en équipe ou en partenariat, etc.).

Savoir-faire technique

Le savoir-faire technique est le savoir procéder, savoir opérer à mobiliser en utilisant une technique dans la mise en œuvre de la compétence professionnelle ainsi que les processus cognitifs impliqués dans la mise en œuvre de ce savoir-faire.

Titre professionnel

La certification professionnelle délivrée par le ministre chargé de l'emploi est appelée « titre professionnel ». Ce titre atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'activités professionnelles qualifiées. (Article R338-1 et suivants du Code de l’Education).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Réalisé par l' AFPA pour le compte de l' Etat

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DU TITRE PROFESSIONNEL

Coffreur Bancheur

Niveau 3

Site : http://travail-emploi.gouv.fr/

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CB	RE	TP-01332	03	18/01/2026	20/01/2026	1/44

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Coffreur Bancheur
Sigle du titre professionnel : CB
Niveau : 3 (Cadre national des certifications 2019)
Code(s) NSF : 232s - Exécution des ouvrages : maçonnerie, couverture, autres travaux du gros œuvre
Code(s) ROME : F1701
Formacode : 22311, 22395, 22354
Date de l'arrêté : 08/01/2026
Date de parution au JO de l'arrêté : 18/01/2026
Date d'effet de l'arrêté : 04/03/2026

2. Modalités d'évaluation générales des titres professionnels

Les modalités d'évaluation des titres professionnels sont définies par l'arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi.

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le référentiel d'évaluation (RE) comme constitutive de la session du titre, du certificat de compétences professionnelles (CCP) ou du certificat complémentaire de spécialisation (CCS), est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury et le centre organisateur.

L'aménagement de la session d'examen pour les candidats en situation de handicap pourra s'appuyer sur le guide pratique d'aménagement des sessions d'examen disponible à l'adresse suivante : https://travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/certification-competences-pro/titres-professionnels-373014 , rubrique textes réglementaires/documents techniques.
La proposition d'aménagement de la session d'examen est mise en œuvre en lien avec la DDETS concernée.

3 Dispositif d'évaluation spécifique pour la session du titre professionnel CB

Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou d'un parcours de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :

a) *Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau 3.1 « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.*
b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*
c) *Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.*
d) *D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.*

Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès au titre professionnel par capitalisation de CCP sont évaluées par un jury au vu du livret de certification et d'un entretien destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables Elinguer et guider des charges Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché Poser et liaisonner des éléments préfabriqués Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art	13 h 00 min	En présence du jury, à partir d'un dossier de plans, le binôme de candidats réalise le coffrage en traditionnel et la mise en œuvre des armatures d'un élément d'ouvrage en béton armé. Le binôme de candidats élingue, guide et effectue la mise en œuvre de banches et d'armatures pour le coffrage d'un ouvrage en béton armé. Il effectue la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués. Il réalise le coffrage et la mise en œuvre des armatures d'un radier, d'un plancher ou d'un tablier d'ouvrage d'art.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone	00 h 35 min	L'entretien est mené après la mise en situation professionnelle. Le jury reçoit les candidats individuellement et à tour de rôle dans une salle, ou un local. Le jury dispose d'un guide d'entretien. Cet entretien permet au jury de compléter l'évaluation des compétences mobilisées lors de la mise en situation professionnelle, et d'évaluer les autres compétences.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 25 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	14 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :
Le candidat se présente à la session de certification avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La mise en situation professionnelle, réalisée en binôme pour des raisons de sécurité et de production, se déroule simultanément pour tous les candidats sur la plateforme desservie par la grue.

Les binômes sont constitués par tirage au sort, effectué par le responsable de session, en tenant compte de l'ensemble des participants. En cas de nombre impair, un aide-coffreur est affecté à un candidat, désigné par le responsable de session.

Cet aide-coffreur possède les compétences professionnelles pour réaliser les tâches suivantes : coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, élinguer et guider des charges, coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché, poser et liaisonner des éléments préfabriqués, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire, coffrer des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art et mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art.

Le dossier jury contient les consignes nécessaires à l'évaluation individuelle des compétences mobilisées par chaque candidat au sein du binôme.

Le contenu de l'épreuve est conçu de manière à permettre l'évaluation individualisée des compétences mobilisées par chaque candidat, y compris lorsqu'ils travaillent en binôme.

Le tirage au sort des espaces de travail est également organisé par le responsable de session avant le début de l'épreuve, suivi de l'ouverture des plis.

Précisions pour le candidat VAE :

Le candidat se présente à la session de certification avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel					
Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation	Les coffrages sont correctement implantés Les coffrages sont solides, stables, étanches et conçus pour faciliter le décoffrage Les altimétries sont repérées dans le coffrage conformément aux indications portées sur les plans d'exécution Le matériel « manuportable » est assemblé conformément à la notice et aux recommandations du fabricant Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☒	☐	☐
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables	Les armatures sont conformes aux plans de ferraillage Les cales d'enrobage sont en place. Les ligatures sont solides et en nombre suffisant Les cabochons de sécurité sont en place sur les aciers en attente Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables	La préparation du béton respecte le dosage prescrit. Les modes opératoires du béton prêt à l'emploi, classique ou bas carbone sont respectés Les coffrages sont remplis dans le respect des modes opératoires et de manière progressive afin d'éviter leur éclatement Le béton est pervibré ou vibré efficacement et sans excès Après coulage, l'altitude, les dimensions, et l'aplomb des ouvrages sont vérifiés et conformes au plan Les altimétries du béton sont respectées Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☐	☒	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés					
Elinguer et guider des charges	Le choix des apparaux de levages (élingues, palonniers, etc.) est cohérent avec la charge à manœuvrer Le dispositif d'accrochage est adapté à la nature de la charge Le contrôle des points d'élingage avant le levage est effectué La position par rapport au grutier, les gestes de guidage conventionnels, l'utilisation de l'émetteur récepteur (talkie-walkie) et l'interprétation des indicateurs sonores permettent une communication efficace avec celui-ci La vérification de l'absence d'obstacle permet une manœuvre de la charge en toute sécurité L'installation de pièces de calage permet une réception de la charge en toute sécurité Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐
Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches	La position du coffrage est conforme à l'implantation Les assemblages assurent une bonne étanchéité L'application des huiles de décoffrage est uniforme Le ferraillage et autres réservations sont mis en place conformément aux plans d'exécution Les caractéristiques dimensionnelles du coffrage respectent les côtes, l'aplomb et le niveau dans les tolérances fixées dans les textes normatifs Le coffrage est stable Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché	Les EPI sont portés, et adaptés à la tâche effectuée Les armatures sont conformes aux plans de ferraillage Les ligatures sont correctement exécutées et en nombre suffisant Les aciers d'attentes sont mis en place et protégés aux extrémités par des capuchons de couleur La zone de travail est nettoyée et rangée Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐
Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché	Le bon de livraison est contrôlé et correspond à la commande Le béton classique ou bas carbone est coulé dans les banches dans les règles professionnelles Les techniques de vibration du béton classique ou bas carbone sont maîtrisées L'arase du béton est conforme aux aspects de surface demandés Les procédures de contrôle après coulage sont réalisées Des réglages sont effectués après coulage Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☐	☒	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement					
Elinguer et guider des charges	Le choix des apparaux de levages (élingues, palonniers, etc.) est cohérent avec la charge à manœuvrer Le dispositif d'accrochage est adapté à la nature de la charge Le contrôle des points d'élingage avant le levage est effectué La position par rapport au grutier, les gestes de guidage conventionnels, l'utilisation de l'émetteur récepteur (talkie-walkie) et l'interprétation des indicateurs sonores permettent une communication efficace avec celui-ci La vérification de l'absence d'obstacle permet une manœuvre de la charge en toute sécurité L'installation de pièces de calage permet une réception de la charge en toute sécurité Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐
Poser et liaisonner des éléments préfabriqués	Les dispositifs d'étaiement sont stables Les étais et contreventements sont posés conformément au plan d'étaiement L'implantation et le positionnement des éléments préfabriqués sont conformes au plan Les éléments préfabriqués sont posés d'aplomb, de niveau et respectent un bon alignement Le mode opératoire de pose des éléments préfabriqués est respecté Les coffrages de clavetage des éléments sont étanches Le décoffrage est effectué en sécurité et assure une finition conforme demandée Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire	Le mode opératoire du montage du dispositif est respecté Les dispositifs de répartition des charges au sol sont correctement mis en œuvre Le montage et le démontage des éléments, sont conformes au cahier des charges du fabricant Le dispositif d'étaiement provisoire est stable, contreventé, d'aplomb et de niveau Le colisage des éléments est correctement réalisé Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☒	☐	☐
Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art					
Elinguer et guider des charges	Le choix des apparaux de levages (élingues, palonniers, etc.) est cohérent avec la charge à manœuvrer Le dispositif d'accrochage est adapté à la nature de la charge Le contrôle des points d'élingage avant le levage est effectué La position par rapport au grutier, les gestes de guidage conventionnels, l'utilisation de l'émetteur récepteur (talkie-walkie) et l'interprétation des indicateurs sonores permettent une communication efficace avec celui-ci La vérification de l'absence d'obstacle permet une manœuvre de la charge en toute sécurité L'installation de pièces de calage permet une réception de la charge en toute sécurité Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire	Le mode opératoire du montage du dispositif est respecté Les dispositifs de répartition des charges au sol sont correctement mis en œuvre Le montage et le démontage des éléments, sont conformes au cahier des charges du fabricant Le dispositif d'étaiement provisoire est stable, contreventé, d'aplomb et de niveau Le colisage des éléments est correctement réalisé Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☒	☐	☐
Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art	Le réglage de l'étaiement permet le respect des critères de niveau L'implantation et le positionnement du coffrage et des réservations sont conformes au plan d'exécution Les caractéristiques dimensionnelles du coffrage (côtes, aplomb, niveau) sont conformes au plan d'exécution Les éléments du coffrage sont correctement huilés Le fond du coffrage est stable, étanche Le délai de séchage du béton est respecté, avant le décoffrage Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐
Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art	Le plan de ferraillage est lu, assimilé et exploité Les aires de débit des aciers et d'assemblage des armatures sont repérées Les armatures sont conformes au plan de ferraillage Les ligatures sont correctement réalisées La pose et l'assemblage des armatures respectent le plan de ferraillage Les aciers d'attentes sont mis en place et protégés aux extrémités par des capuchons de couleur Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☒	☐	☐	☐

Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Mise en situation professionnelle	Autres modalités d'évaluation		
			Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone	Le bon de livraison est contrôlé et correspond à la commande Guider un opérateur de pompe à béton ou le conducteur d'un engin de levage Le béton est coulé en respectant les règles de répartition par des points de repères Les méthodes de remplissage et de vibration des bétons sont maîtrisées Le surfaçage est réalisé et de qualité La bonne tenue des coffrages est contrôlée après coulage Les mesures de protection collectives et individuelles disponibles sont mises en œuvre	☐	☒	☐	☐
Obligations règlementaires le cas échéant :					

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Communiquer	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
	Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone
	Elinguer et guider des charges
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
	Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire
	Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
Travailler et coopérer au sein d'un collectif	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
	Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone
	Elinguer et guider des charges
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
	Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
	Poser et liaisonner des éléments préfabriqués
Respecter des règles et des procédures	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches
	Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art
	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché
	Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone
	Elinguer et guider des charges
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables
	Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché
	Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art
	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire
	Poser et liaisonner des éléments préfabriqués

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CB

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 14 h 00 min

4.2. Protocole d'intervention du jury :

Le jury veille au bon déroulement de l'épreuve en observant le comportement professionnel de chaque candidat. Notamment lorsqu'ils travaillent en binôme.

L'évaluation reste strictement individuelle. Le jury n'intervient qu'en cas de danger pour les personnes ou les biens, ou en cas de fraude.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

Sans objet

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Le responsable de session désigne une personne comme “référent technique et sécurité”, celle-ci a connaissance des installations du plateau technique de certification. Il est à disposition du jury pour intervenir sur demande lors de la mise en situation professionnelle.

Un formateur qui a été chargé de la formation ou de l’accompagnement du candidat comme stagiaire peut assurer ce rôle. Il n’intervient pas auprès des candidats sauf en cas de danger.

MINISTÈRE
DU TRAVAIL
ET DES SOLIDARITÉS

Liberté
Égalité
Fraternité

REFERENTIEL D'EVALUATION

DES CERTIFICATS

DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Coffreur Bancheur

CCP

Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel ou avec des éléments manuportables	03 h 40 min	Après tirage au sort des espaces individuels de travail, l'ouverture des plis est réalisée. Un dossier candidat avec ses annexes est remis à chaque participant.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables des ouvrages en neuf ou en rénovation	00 h 15 min	Le jury évalue le candidat en lui posant toutes les questions qu'il juge utiles et en s'appuyant sur l'aide au questionnement fourni en annexe du dossier jury. Il complète la grille d'évaluation de chaque candidat au fur et à mesure des entretiens.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	03 h 55 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :
Le candidat réalise un ouvrage comprenant, un élément coffré en traditionnel

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le jury est présent durant la dernière heure de la session de validation du CCP, il observe le candidat (gestes professionnels, respect des règles de sécurité).
Cette période se déroule en la seule présence du jury, qui observe le comportement professionnel du candidat. Le jury ne doit pas intervenir dans le déroulement de la mise en situation professionnelle. Toutefois, en cas danger, il peut mettre fin à celle-ci et le consigner dans le procès-verbal.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Le surveillant s'assure du bon déroulement de la session jusqu'à l'arrivée du jury

CCP

Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches Elinguer et guider des charges Mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché	03 h 40 min	A partir d'un plan d'exécution, le binôme de candidats réalise un ouvrage en béton armé banché.
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches Couler avec un béton classique ou bas carbone un ouvrage en béton armé banché	00 h 20 min	Le jury évalue le candidat en lui posant toutes les questions qu'il juge utile et en s'appuyant sur l'aide au questionnement fourni en annexe du dossier jury. Il complète la grille d'évaluation de chaque candidat au fur et à mesure des entretiens.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session de certification avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La mise en situation professionnelle, réalisée en binôme pour des raisons de sécurité et de production, se déroule simultanément pour tous les candidats sur la plateforme desservie par la grue.

Les binômes sont constitués par tirage au sort, effectué par le responsable de session, en tenant compte de l'ensemble des participants. En cas de nombre impair, un aide-coffreur est affecté à un candidat, désigné par le responsable de session.
Cet aide-coffreur possède les compétences professionnelles pour réaliser les tâches suivantes?: coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, élinguer et guider des charges, coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché, poser et liaisonner des éléments préfabriqués, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire, coffrer des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art et mettre en place les armatures de radiers, plancher et tabliers d'ouvrages d'art.

Le dossier jury contient les consignes nécessaires à l'évaluation individuelle des compétences mobilisées par chaque candidat au sein du binôme.
Le contenu de l'épreuve est conçu de manière à permettre l'évaluation individualisée des compétences mobilisées par chaque candidat, y compris lorsqu'ils travaillent en binôme.

Le tirage au sort des espaces de travail est également organisé par le responsable de session avant le début de l'épreuve, suivi de l'ouverture des plis.

Un dossier avec ses annexes est remis à chaque candidat.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Un surveillant sécurité est présent pendant toute la mise en situation professionnelle. Cette fonction peut être tenue par un formateur ayant eu le candidat comme stagiaire lors de son parcours de formation. Il n'intervient pas auprès des candidats sauf en cas de danger et il ne communique pas avec le jury.

CCP

Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Elinguer et guider des charges Poser et liaisonner des éléments préfabriqués Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire	03 h 40 min	A partir d'un plan d'exécution, le binôme de candidats réalise la mise en place d'un élément préfabriqué
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire	00 h 20 min	Le jury évalue le candidat en lui posant toutes les questions qu'il juge utile et en s'appuyant sur l'aide au questionnement fourni en annexe du dossier jury. Il complète la grille d'évaluation de chaque candidat au fur et à mesure des entretiens.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session de certification avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La mise en situation professionnelle, réalisée en binôme pour des raisons de sécurité et de production, se déroule simultanément pour tous les candidats sur la plateforme desservie par la grue.

Les binômes sont constitués par tirage au sort, effectué par le responsable de session, en tenant compte de l'ensemble des participants. En cas de nombre impair, un aide-coffreur est affecté à un candidat, désigné par le responsable de session.
Cet aide-coffreur possède les compétences professionnelles pour réaliser les tâches suivantes?: Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, élinguer et guider des charges, coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché, poser et liaisonner des éléments préfabriqués, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire, coffrer des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art et mettre en place les armatures de radiers, plancher et tabliers d'ouvrages d'art.

Le dossier jury contient les consignes nécessaires à l'évaluation individuelle des compétences mobilisées par chaque candidat au sein du binôme.

Le contenu de l'épreuve est conçu de manière à permettre l'évaluation individualisée des compétences mobilisées par chaque candidat, y compris lorsqu'ils travaillent en binôme.

Le tirage au sort des espaces de travail est également organisé par le responsable de session avant le début de l'épreuve, suivi de l'ouverture des plis.

Un dossier avec ses annexes est remis à chaque candidat.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Un surveillant sécurité est présent pendant toute la mise en situation professionnelle. Cette fonction peut être tenue par un formateur ayant eu le candidat comme stagiaire lors de son parcours de formation. Il n'intervient pas auprès des candidats sauf en cas de danger et il ne communique pas avec le jury.

CCP

Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

Les compétences des candidats pour l'accès au CCP sont évaluées par un jury au vu :

a) Des modalités d'évaluation présentées dans le tableau « Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve » ci-dessous.

b) *Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.*

c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Mise en situation professionnelle	Elinguer et guider des charges Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire Coffrer des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art Mettre en place les armatures de radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art	03 h 40 min	A partir d'un plan d'exécution, le binôme de candidats réalise la mise en place d'un radier, d'un plancher ou d'un tablier
Autres modalités d'évaluation le cas échéant :			
▪ Entretien technique	Monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire Couler un ouvrage de type radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art en béton classique ou bas carbone	00 h 20 min	Le jury évalue le candidat en lui posant toutes les questions qu'il juge utile et en s'appuyant sur l'aide au questionnement fourni en annexe du dossier jury. Il complète la grille d'évaluation de chaque candidat au fur et à mesure des entretiens.
▪ Questionnaire professionnel	Sans objet		Sans objet
▪ Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	04 h 00 min	

Informations complémentaires concernant la mise en situation professionnelle :

Le candidat se présente à la session de certification avec sa tenue de travail et ses chaussures de sécurité.

La mise en situation professionnelle, réalisée en binôme pour des raisons de sécurité et de production, se déroule simultanément pour tous les candidats sur la plateforme desservie par la grue.

Les binômes sont constitués par tirage au sort, effectué par le responsable de session, en tenant compte de l'ensemble des participants. En cas de nombre impair, un aide-coffreur est affecté à un candidat, désigné par le responsable de session.
Cet aide-coffreur possède les compétences professionnelles pour réaliser les tâches suivantes?: Coffrer en traditionnel bois ou avec des éléments manuportables, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé coffré en traditionnel, élinguer et guider des charges, coffrer des ouvrages en béton armé au moyen de banches, mettre en place les armatures d'un ouvrage en béton armé banché, poser et liaisonner des éléments préfabriqués, monter et démonter un dispositif d'étaiement provisoire, coffrer des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art et mettre en place les armatures de radiers, plancher et tabliers d'ouvrages d'art.

Le dossier jury contient les consignes nécessaires à l'évaluation individuelle des compétences mobilisées par chaque candidat au sein du binôme.

Le contenu de l'épreuve est conçu de manière à permettre l'évaluation individualisée des compétences mobilisées par chaque candidat, y compris lorsqu'ils travaillent en binôme.

Le tirage au sort des espaces de travail est également organisé par le responsable de session avant le début de l'épreuve, suivi de l'ouverture des plis.

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 04 h 00 min

Protocole d'intervention du jury :
Par sa présence, c'est le jury qui s'assure du bon déroulement de l'épreuve, il observe le comportement professionnel du candidat, il ne doit pas intervenir dans le déroulement de l'épreuve. Il prévient des fraudes.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.
Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :
Sans objet

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP
Un surveillant sécurité est présent pendant toute la mise en situation professionnelle. Cette fonction peut être tenue par un formateur ayant eu le candidat comme stagiaire lors de son parcours de formation. Il n'intervient pas auprès des candidats sauf en cas de danger et il ne communique pas avec le jury.

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Coffreur Bancheur

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Mise en situation professionnelle	Une aire de travail sous la grue permettant d'accueillir autant de postes de travail que de candidats convoqués à la session d'examen. Sa surface est suffisante pour réaliser la mise en situation professionnelle dans de bonnes conditions de travail en tenant compte de la coactivité.	Locaux équipés aux normes de sécurité et de prévention. L'aire de travail est aux normes de sécurité et de prévention en vigueur.
Entretien technique	Une salle comprenant tables et chaises.	Cette salle est aux normes de sécurité et de prévention en vigueur.
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises.	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges.

Ressources (pour un candidat)
Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.
Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Postes de travail	1	Aire de travail de 30 mètres carrés minimum	2	Sans objet
	1	Table de découpe ergonomique	4	Sans objet
Machines	1	Scie circulaire	2	Sans objet
	1	Grue à tour d'une capacité de 1.5 T minimum à l'aplomb des aires de travail les plus éloignées ou grue mobile adaptée à la manutention des éléments de banches et préfabriqués	16	Sans objet
Outils / Outillages	1	Balai de cantonnier	2	Sans objet
	1	Barre à levier	2	Sans objet
	2	Ceinture porte outils	2	Sans objet
	1	Cordeau de maçon (20 ml environ)	2	Sans objet
	1	Cordeaux à tracer	2	Sans objet
	1	Décamètre	2	Sans objet
	2	Double mètre + crayon	2	Sans objet
	1	Equerre à talon (300 mm de long minimum)	2	Sans objet
	1	Equerre de maçon	2	Sans objet
	1	Fil à plomb aimanté	2	Sans objet
	1	Griffe de 10/12	2	Sans objet
	1	Griffe de 6/8	2	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	2	Marteau de coffreur	2	Sans objet
	1	Massette	2	Sans objet
	1	Niveau à bulle de 60 cm environ	2	Sans objet
	1	Pelle de terrassier	2	Sans objet
	1	Pied de biche	2	Sans objet
	1	Scie à métaux (avec un lot de lames si besoin)	2	Sans objet
	1	Scie égoïne (minimum 350 mm de long, bois ou multi matériaux)	2	Sans objet
	2	Tenaille russe (à ligaturer)	2	Sans objet
	1	Truelle ronde de 22 ou équivalent	2	Sans objet
	1	Vilebrequin avec sa mèche à bois de 30 mm ou équivalent	2	Sans objet
Équipements	2	Banche similaire et compatible aux principales, largeur comprise entre 0.80 et 1.25 / hauteur comprise entre 2.50 et 2.80	2	Sans objet
	6	Barrette d'about de voile	2	Sans objet
	3	Bastaing 15X65 mm en 2.50 ml de long ou poutrelles DOKA	2	Sans objet
	1	Cisaille coupe boulon capacité 12 mm	4	Sans objet
	1	Clef de banche	2	Sans objet
	8	Cônes plastique de 25	2	Sans objet
	8	Cônes plastiques (20 cm)	2	Sans objet
	2	Corde longueur environ 6 ML	2	Sans objet
	16	Ecrous pour tiges de serrage	2	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	10	Etais métalliques de 1.50/1.60 à 2.60/3.00 avec trépieds	2	Sans objet
	3	Etais stabilisateurs pour banches	2	Sans objet
	1	Jeu d'élingues chaîne 4 brins (longueur 4 ML capacité 3T/brin)	16	Sans objet
	3	Lests pour banches	2	Sans objet
	1	Règle d'arase aimantée de 1.00 ml environ	2	Sans objet
	12	Sabots aimantés pour banches	2	Sans objet
	12	Tiges de serrage pour banches avec écrous	2	Sans objet
	2	Tour d'étaiement modulable	2	Sans objet
	4	Main de levage	16	Sans objet
Équipements de protection individuelle (EPI) ou collective	6	Capuchons de sécurité pour tête acier	2	Sans objet
	2	Casques de chantier	2	Sans objet
	1	Paire de chaussure de sécurité modèle S3	1	Sans objet
	2	Gants de protection	2	Sans objet
	2	Lunettes de protection	2	Sans objet
	6	Pinces dalle pour gardes corps	2	Sans objet
	8	Planche de 35 ou 40 mm en 2.00 ml de long pour gardes corps ou équivalent	2	Sans objet
	4	Planche de 35 ou 40 mm en 3.00 ml ou équivalent	2	Sans objet
	1	Plateforme individuelle roulante légère (PIRL)	2	Sans objet
	2	Protection auditive, bouchons jetables ou réutilisables	2	Sans objet
	1	Échafaudage roulant ou fixe	2	une maille pour deux hauteurs ou

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
				équivalent
Matières d'œuvre	1	1 kg de pointes tête plate de 50	2	Sans objet
	1	1 kg de pointes tête plate de 70	2	Sans objet
	1	300 grammes de pointes tête homme en 35 mm	2	Sans objet
	1	500 g de pointes tête plate en 40 mm	2	Sans objet
	1	60 litres de sable 0/5	2	Sans objet
	10	Bastaing longueur 3 ml environ	2	Sans objet
	16	Chevron de 3.00 ml en 6X8	2	Sans objet
	10	Litres de ciment	2	Sans objet
	1	Lot de 3 m² de planche de coffrage en 27 mm	2	Sans objet
	10	ml de fil à ligaturer	2	Sans objet
	10	ml environ de profilé d'angle PVC 20/20/27	2	Sans objet
	3	Panneau de contreplaqué filmé de 18 mm (3 m² environ)	2	Sans objet
	2	Poutre préfabriquée longueur béton : 2.25 ml / longueur acier 2.55 ml Section : hauteur 0.30 X 0.20	2	Sans objet
	1	Prédalle de 2.36X1.50X0.05	2	Sans objet
	1	18 ml Acier béton HA Ø 10mm	2	Sans objet
	1	12 ml Acier béton HA Ø 8mm	2	Sans objet
	1	12 ml Acier béton HA Ø 6mm	2	Sans objet
	1	6 ml Acier chaînage armature standard 15x20 4 Ha ø 10 mm	2	Sans objet
	1	15 m² environ, Acier ST 20	2	Sans objet

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
	1	10 m² environ, Acier treillis soudé ST 15C	2	Sans objet
	1	6 ml Acier about de voile en U Ha Ø 6 et deux filants en 10 mm	2	Sans objet
Documentations	1	Notice technique scie circulaire	8	Sans objet
	1	Notice de montage de la PIRL	8	Sans objet
	1	Procédure de sécurité du plateau technique	16	Sans objet
	1	Notice d'utilisation correspondante à l'échafaudage utlisé	2	Sans objet

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Coffreur Bancheur est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Coffreur Bancheur Arrêté du 22/01/2021		**Coffreur Bancheur Arrêté du 08/01/2026**
CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé coffrés en traditionnel	CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé classiques ou bas carbone coffrés en traditionnel
CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé banchés	CCP	Réaliser des ouvrages en béton armé classique ou bas carbone banchés
CCP	Réaliser la pose et le liaisonnement d'éléments préfabriqués en gros œuvre	CCP	Poser et assembler des éléments préfabriqués à l'aide d'un dispositif d'étaiement
CCP	Réaliser des radiers, des planchers et des tabliers d'ouvrages d'art courants	CCP	Réaliser des radiers, planchers et tabliers d'ouvrages d'art

ANNEXE 3

GLOSSAIRE DU REFERENTIEL D'EVALUATION (RE)

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer que le candidat possède :
- la compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;
- la connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel d'évaluation. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel d'évaluation.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet…) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle
"Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

Afpa